Leg. Assembly R. Roo 15-2-07

LE COURRIER DE L'OUEST

Voyez ! J'ai des complets valant $10.,$12.et $15. que je vendrai à $7., $8. et $10. pour débarasser.
Je veux vendre ces marchandises afin de faire de l'espace pour le stock d'automne.
Venez me voir pour votre chapeau d'automne.
S. F. MAYER

VOL. I | EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 30 AOUT 1906 | No. 47

FAITS DIVERS

La Catastrophe de Valparaiso.

Les détails que le télégraphe nous donne du tremblement de terre de Valparaiso ne sont pas aussi précis que ceux qui nous furent fournis lors de la catastrophe de San Francisco, mais tout indique que le Chili n'a jamais été encore aussi cruellement éprouvé.

Ce n'est pas la première fois que Valparaiso subit les ravages d'un tremblement de terre. Elle est située à proximité de cette Cordillière des Andes qui semble reposer sur un sol essentiellement instable. A plusieurs reprises, notamment en 1630, en 1833, en 1829, en 1861, en 1868, etc., des secousses sismiques ont renversé à Valparaiso des centaines de maisons ; le nombre dès victimes de ces catastrophes fut considérable. On a chaque fois rebati la ville en lui donnant de nouveaux développements.

C'est que Valparaiso, ville de 150,000 habitants, occupe sur la côte du Pacifique, une situation très favorable au commerce, comme principal débouché du Chili ; elle est reliée par un chemin de fer à la capitale, Santiago, qui compte 300,000 habitants ; bientôt elle sera en communication, par le chemin de fer des Andes, avec Buenos-Ayres. On s'est occupé aussi d'améliorer sa rade, qui est ouverte au vent du nord ; on se préparait à y construire une digue qui devait coûter douze millions de dollars.

S'il est vrai que la ville de Valparaiso soit en partie renversée et incendiée, on peut prédire que, de même que San Francisco, elle se relèvera promptement de ses ruines. Mais il est à craindre que le nombre des victimes ne soit considérable, et il ne faudrait pas s'étonner que la colonie étrangère, qui est nombreuse, ait été éprouvée. Le quartier de Valparaiso voisin du port compte des résidents anglais, américains et allemands ; il y a aussi un certain nombre de Français.

Les dépêches reçues de Buenos-Ayres disent que le tremblement de terre s'est fait sentir dans toute la région des Andes et notamment à Mendoza, ville de la République Argentine qui fut détruite en 1861, par de terribles secousses sismiques. A noter aussi qu'à Honolulu (îles Hawaï) les instruments de l'observatoire ont enrégistré une marée exceptionnelle, ce qui fait croire que les côtes du Chili et de ses républiques voisines du Pacifique ont peut-être été ravagées par un raz-de-marée. Le tremblement de terre de 1868 fut accompagné d'un terrible soulèvement de l'océan Pacifique, dont les eaux, formant d'immense vagues de cinquante pieds de haut, s'abattirent sur la côte. A Arica (Pérou) une tannière américaine fut soulevée par le flot et transportée à trois milles dans l'intérieur des terres.

On remarque qu'avant même que la nouvelle de la catastrophe fut parvenue aux Etats-Unis, le sismographe du Bureau météorologique de Washington avait enrégistré le phénomène avec une précision suffisante pour en faire ressortir toute la gravité. C'est un de ces triomphes de la science moderne qui nous paraissent aujourd'hui bien naturels, mais qu'on eût sûrement condamné, il y a deux siècles, comme entaché de sorcellerie.

Les dépêches du jour nous disent que Santiago, la capitale du Chili, s'est aussi vivement ressentie de la secousse terrestre. Un grand nombre de maisons ont été démolies, et l'on a enrégistré plusieurs pertes de vie.

Santiago est une des plus belles villes de l'Amérique du Sud. Elle comprend plus de 300,600 habitants. C'est un centre tout moderne de luxe, aux beaux palais et aux beaux magasins. Comme toutes les villes du nouveau continent bâties à proximité de la chaîne des Andes. Santiago a été à plusieurs reprises secouée par des tremblements de terre.

La réponse du Gouvernement français.

A la dernière encyclique du Pape.

Paris.— M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur n'a pas hésité à donner la réponse officielle du gouvernement français à la récente encyclique du Pape sur la séparation de l'église et de l'Etat.

Cette réponse s'est traduite sous forme d'une circulaire à tous les préfets. Les représentants du gouvernement de la République Française dans tous les départements ont reçu des ordres strictement rigoureux. Ils doivent poursuivre tous les établissements religieux d'éducation qui sont demeurés ouverts ou qui ont ouvert leurs portes de nouveau en dépit des arrêtés du 1er juillet 1901 et du 7 juillet 1904.

Cette décision indique que les autorités vont faire appliquer dans toute sa force la loi sur l'instruction publique.

Toutes les maisons religieuses d'éducation qui avaient jusqu'ici échappé à la loi vont être définitivement fermées.

A Winnipeg

Un nouvel orphelinat catholique

Winnipeg, 20 — Mgr Langevin a béni, hier après-midi, à 3 heures, la pierre angulaire d'un nouvel orphelinat.

L'édifice est sis sur l'avenue Portage près du tunnel. Une foule considérable assistait à la cérémonie.

Le nouvel édifice sera de grandes dimensions et nombre d'orphelins pourront y trouver asile.

Les conserves américaines

Effet de la campagne de presse sur la clientèle européenne. — L'industrie du pétrole en baisse.

New-York, 28. — La plupart des gens d'affaires américaines de retour d'Europe rapportent que la campagne entreprise ici contre les fabriques de conserves américaines a eu une désastreuse impression en Europe.
Au début, beaucoup de maisons d'importations avaient annulé toutes leurs précédentes commandes mais, réflexion faite, la plupart des gros clients et on ne note plus qu'une diminution de 15 pour cent sur le commerce normal.

Plus gravement atteinte est l'industrie du pétrole qui exporte soixante pour cent environ de sa production. Les propriétaires en source de pétrole en Russie, en Allemagne, en Roumanie et en Galicie ont exploité habilement la campagne de presse dirigée contre certaines industries américaines pour supplanter leur rivaux.

Un fait assez significatif à ce sujet est le suivant: dernièrement on solicita, d'un gouvernement étranger, l'autorisation d'ériger de vastes réservoirs pour y accumuler du pétrole brut. Cette permission fut refusée sous le prétexte que le message du président Roosevelt au Congrès avait discrédité la valeur du pétrole américain.

Une nouvelle province.

Le nord de l'Ontario désire se séparer de la vieille province

Sault Ste-Marie, Ont.—Le premier pas décisif en vue de l'organisation du Nord de l'Ontario en une province séparée a été fait ici, ces jours derniers. Une réunion des principaux citoyens du district qui sont intéressés dans le mouvement a eu lieu à l'hôtel Algonquin.

On a nommé un comité d'organisation qui travaillera à atteindre le but désiré. Ce comité se compose du major J. B. Gordon, de Sudbury, et de MM. John McKay, du Sault Ste-Marie, et George Marks, de Port-Arthur. Ces messieurs sont regardés comme les meilleurs représentants du sentiment public, et l'itnérêt qu'ils portent au mouvement est presque une garantie de succès.

On croit que le but désiré pourra être atteint sans grande difficulté. On présentera des requêtes à cet effet au gouvernement d'Ontario et du Dominion. Le gouvernement d'Ontario dit-on, ne verra pas la chose d'un très bon œil, mais le succès dépendra du premier ministre au fédéral. On estime qu'il ne sera pas difficile d'obtenir la signature de 75 pour cent des électeurs du territoire intéressé en faveur du mouvement.

FEUILLETON DU Courrier de l'Ouest

La Sarcelle Bleue

PAR René Bazin

No. 3

—Au revoir, mon Jean.

Lui, la voyant s'en aller, se redressa tout à fait. Et quand Thérèse fut sur le point de disparaître, tout rassuré, l'œil vivant, bien ouvert, se disant qu'après tout cette jeune fille était une amie, il cria, de sa voix claire :

—Bonsoir, mademoiselle.

Thérèse se retourna, et vit qu'il était debout, la main levée, fier de lui, et que, dans le fond, là-bas, quatre petits sarraux bleus faisaient la révérence.

Dix minutes plus tard, la jeune fille ouvrait la porte du logis des Pépinières, et s'élançait vers sa mère qui la guettait, inquiète déjà, au coin de la maison, et Robert qui la suivait, la main droite à demi gantée, retrouvant sa belle humeur pour que Maldonne ne pût se douter de rien, refoulant en lui même ce qui lui restait d'inquiétude et d'ennui, disait :

—Une promenade charmante, Geneviève, charmante !

Je viens de voir le petit Malestroit, reprit Thérèse en enlevant l'épingle de chapeau, il avait peur de moi : un amour.

III

Le déjeuner fut gai, comme de coutume. M. Maldonne était satisfait d'un envoi de corneilles à pattes rouges qu'il venait de recevoir de Belle-Isle-en-Mer ; sa femme s'épanouissait au récit que Thérèse faisait de l'excursion du matin, et Thérèse, en effet, mise en verve, racontait les plus petits incidents de la route, taquinait son oncle qui, pour un veil Africain, disait-elle, ne s'était pas bravement comporté sous le soleil de juillet, et n'omettait qu'un seul détail, la conversation de cinq minutes, dans le bois, quand elle regardait l'horizon, et que lui cueillait des reines des prés. Robert le remarqua.

Quand il se leva de table, M. Maldonne, par habitude, donna un coup de brosse à son panama, fit le tour du jardin, inspecta ses tombes à melons, entra dans le réduit où, sur des planches torrifiées par la chaleur, des graines séchaient, mêlées à des papillons morts, en récréations utiles du même genre, le commencement de l'après-midi. Vers deux heures, il annonça l'intention de retourner au musée.

–Si vous le permettez, dit Thérèse, je vous accompagnerai. J'ai promis d'aller faire des guirlandes pour l'adoration, qui a lieu demain. Vous me laisserez à l'église.

Le père et la fille partirent donc ensemble. Au pas nerveux de Maldonne la distance fut vite franchie. Thérèse monta les marches du perron de l'église.

—A bientôt, ma chérie. Ne te fatigue pas trop.

—Ni vous ?

—Toi surtout.

Il se retournait en marchant, pour la regarder. Thérèse entra dans la vaste nef qui retentissait du bruit des marteaux, des scies rognant les planches et des commandements du vicaire alignant par tailles, aux deux côtés de l'autel majeur, des pots de lauriers-roses et des branches de pin.

Elle fit une courte prière devant la statue de la sainte Vierge, constata d'un coup d'œil que les roses avaient bien été apportées à l'endroit convenu, et s'apprêtait à sortir de son banc, pour aller rejoindre une autre jeune fille occupée à ranger dans un coin des banderolles de gaze, quand le geste d'une femme l'arrêta. C'était une vieille domestique retirée dans le faubourg, aux environs des Malestroit, et que Thérèse connaissait. Elle se hâtait, grosse et courte, bousculant les chaises, son bonnet de travers, la bouche à demi ouverte, avec la nouvelle d'un malheur dans les yeux.

—Ah ! mademoiselle, dit-elle en se penchant, avant même d'arriver jusqu'à Thérèse, vous ne savez donc pas ?

–Quoi donc ?

—Le petit Malestroit !

—Lequel ?

—Jean, mademoiselle, un enfant si mignon !

—Eh bien ! qu'y a-t-il ?

–Tombé dans le faubourg... Il jouait à la toupie... tombé sous les roues d'un camion... écrasé !...

—Ah ! dit Thérèse en portant la main à ses yeux pour en chasser l'affreuse vision, ce n'est pas possible !... non, il n'est pas possible que ce soit lui... il n'est pas plus de deux heures qu'il est venu ici.

—Hélas ! si, mademoiselle, dit la femme fondant en larmes, il est mort, le pauvre petit. Je l'ai vu quand on l'a rapporté... sa tête saignait là, mademoiselle, à ta tempe... Il est maintenant sur son lit... Je suis venue vous le dire... vous pouvez bien y aller tout le monde y va dans le quartier.. C'est joli déjà comme un paradis, chez les Malestroit.

Thérèse sortit, sans rien répondre, mais si pâle, si hâletante, que la vieille femme, venue là en messagère, tout émue devant cette douleur d'enfant inquiète même, cherchait à rejoindre la jeune fille sur les dalles de la nef et répétait :

—Voyons, mademoiselle, faut pas se tourner le sang comme ça, faut se faire une raison... attendez-moi donc...

Thérèse n'écoutait pas. Elle traversa la rue. Les Malestroit restaient à cinquante pas plus loin. Et elle entra dans la grande salle pauvre, à gauche, ouverte à tout venant par le deuil.

Il était là, le petit marchand d'ombre. On l'avait couché au milieu de la pièce, sur un lit qui devait être celui des parents, la tête touchant le mur du fond, soulevée et tournée vers l'unique fenêtre en face. Toute la lumière semblait se concentrer et se poser sur ce visage décoloré, mais charmant encore: le front à demi couvert par le bandeau qui cachait la blessure, et les mèches d'or inégales au-dessus, luisant comme au grand soleil du jardin. On eût dit d'un convalescent affaibli par un long mal, et qui dort, et qui va s'éveiller. Les deux mains de l'innocent, les deux mains courtes auxquelles la toupie venait d'échapper, pieusement jointes, retenaient le chapelet de première communion. Le drap tombait jusqu'à terre, un drap blanc très fin qui avait dû être prêté, et, à droite et à gauche, sur le linge sans pli, ô tendresse de l'âme du peuple, ô inspiration charmante des pauvres qui s'entr'aiment ! les frères, les sœurs, les petits amis du faubourg avaient, avec une épingle, attaché des images. De chaque côté, en rangs irréguliers, on voyait un saint Jean-Baptiste avec son agneau, des anges, de jolies vierges bleues et blanches aux yeux levés, un enfant Jésus bénissant le monde avec son doigt rose et jusqu'à un soldat dont un coup de ciseau avait coupé le sabre, un soldat d'Épinal qu'on avait dû lui acheter pour sa dernière croix. Elle était là aussi, la croix d'argent, ornée d'un ruban rouge, sur une pelote blanche, au pied du lit, attestant que la mort avait pris un des plus sages, un de ceux qui promettaient et qu'on citait pour modèle à l'école. Pauvre petit ! comme tout cela, naïvement, racontait sa vie, ses humbles journées d'écolier qui ne savait que lire, jouer au soldat et prier Dieu.

Thérèse, un instant immobile sur le seuil, dans la muette contemplation du chagrin, s'avança toute droit vers le lit, sans un regard pour les gens assemblés la, et qui l'observaient. Elle ne voyait que le petit Jean. Elle vint à lui, elle se pencha doucement, et embrassa les pauvres yeux morts de l'enfant comme elle n'avait jamais fait, avec toute sa pitié, avec toute sa foi, avec toute son âme, qui se fondit dans ce baiser. Et Thérèse se laissât glisser à genoux, la tête sur le drap orné d'images,

Elle demeura ainsi quelque temps, secouée par les sanglots auxquels répondaient, dans le coin d'ombre de la chambre, là-bas, les soupirs étouffés de plusieurs femmes, moins jeunes qu'elle et qui pleuraient depuis plus longtemps. Puis elle se leva, et, à travers le voile de ses larmes, chercha la mère. Elle l'aperçut de l'autre côte du lit, près de la muraille. Madame Malestroit, toute menue et fanée, était assise sur une chaise basse, les mains sur les genoux, serrant un mouchoir qu'elle ne portait plus à ses yeux taris. Autour d'elle, trois ou quatre femmes se tenaient debout, des voisines, qui avaient épuisé les courtes consolations des mots, et ne l'assistajent plus que de leur présence, tournant seulement la tête, de temps en temps ou murmurant une exclamation douloureuse, la même depuis deux heures, pour bien montrer qu'elles pensaient toujours à la même chose, commo la pauvre Malestroit. Une seule personne parlait à demi-voix, un vieux monsieur, épais dans sa redingote, la face large et rase, et qui disait, avec une compassion vraie, retenant sa voix pour que sa parole entrât mieux dans cette âme meurtrie :

—Allons, ma petite mère, c'est une épreuve... bien rude, oui, bien rude... mais n'est-il pas plus heureux là-haut ? Il échappe à bien des misères... Un vrai ange qui n'a pas besoin qu'on prie pour lui... Tout le monde l'aimait.. moi je l'aimais.., je l'aimerai toujours, voyez-vous...

Et ses phrases espacées, prononcées lentement, tombaient une à une, comme un refrain pour endormir les peines, sur la mère muette et accablée. Thérèse passant près de lui, il s'inclina en souriant.

– Bonjour, monsieur Lofficial, répondit-elle.

Et, passant la main sur les mains de madame Malestroit, pour appeler son attention :

—Ma pauvre femme, dit-elle, puisque j'étais sa marraine, j'ai là-bas des fleurs. Voulez-vous bien que je les lui donne ?

Au son de cette voix connue, la femme du charpentier ne bougea pas. Elle murmura seulement :

Oh ! oui ! pour lui, tout ce qu'on pourra pour lui !

Thérèse dit quelques mots à l'oreille l'une des femmes, qui partit aussitôt. Elle avait eu une de ces douces idées de jeune fille dont elle était coutumière. Dans le tiroir d'une table, elle trouva du fil et des aiguilles, se mit à genoux près du lit, et, quand la femme fut de retour, apportant les deux paniers de roses, merveilleusement belles et variées, destinées à l'église, on vit bien ce que Thérèse avait voulu dire. Elle prenait les fleurs, les assortissait, les encadrait d'un peu de feuillage, et, d'un point de couture, les assujettissait au drap. En moins d'un quart d'heure car elle travaillait vite, tout un côté du lit fut fleuri de la sorte. La couche funèbre du petit Jean prenait un air de chapelle en fête. Et Thérèse se réjouissait, à chaque feston, d'avoir eu cette pensée. Pauvre petit Jean, joueur de toupie, elle ne l'avait jamais tant aimé.

Comme elle allait commencer à orner le deuxième côté du drap, un jeune homme entra dans la chambre. Bien qu'il fut le plus proche voisin des Malestroit, le propriétaire du vieil hôtel qui couvrait de son ombre leur logis, il semblait n'être jamais entré chez eux. Debout sur le seuil, un peu courbé à cause de sa haute taille, il hésita, cherchant à s'orienter parmi les gens qui se trouvaient là. Il aperçut enfin M. Lofficial, traversa la salle, et le cercle des femmes s'ouvrit pour lui faire place. Le nouvel arrivant se trouva en face de madame Malestroit. Il était déjà très ému. Quand il vit, au-dessous de lui, la mère abîmée dans la douleur, il se sentit vraiment malheureux, non pas d'être venu, mais de n'avoir aucune consolation à apporter, de ne pas savoir comment exprimer sa sympathie à ce pauvre être misérable, gêné aussi par le silence des gens qui se tenaient autour de lui, et qu'il croyait motivé par cette visite inattendue. Il mit la main à sa poche, se courba, et dit assez bas, intimidé :

—Madame Malestroit, je suis venu aussi quand j'ai su l'affreux malheur. Nous sommes voisins si proches...

Et, entre les mains de la femme, il glissa une grosse pièce d'argent.

Au contact du métal froid, la mère releva la tête. Elle fixa un instant les yeux sur le jeune homme, et celui-ci, à travers le feu sombre dont ils étaient pleins, crut discerner beaucoup de surprise et un peu de fierté blessée. Cependant elle ne le témoigna pas, et, par un instinct délicat de son âme populaire, elle accepta.

—Venez-vous, monsieur Claude ? dit M. Lofficial en se penchant, moi, je sors.

Le jeune homme, content d'être ainsi tiré d'embrras, suivit M. Lofficial. Il fallait passer devant le lit de l'enfant. M. Lofficial s'arrêta au pied, et s'inclina. Ses lèvres remuèrent. Thérèse, agenouillée, se redressa, et cambra sa taille. Et Claude, qui n'avait pas aperçu la jeune fille en entrant, la découvrit tout à coup.

—Monsieur Lofficial, dit-elle, je n'aurai pas assez de roses. Pourriez-vous faire prévenir mon parrain ?

—Très bien, cher demoiselle, j'y vais! repartit le bonhomme en dodelinant sa tête blanche.

—Pas vous-même, je suppose ?

=Au contraire, moi-même... C'est bien, ce que vous faites là.

Elle ne répondit pas directement.

—Je les avais cueillies pour l'adoration, fit-elle, et vous voyez !...

Elle tourna vers le petit mort, d'un mouvement plein de grâce, son visage rose où errait un souvenir navré. Et ce sourire mêlait je ne sais quoi de maternel à son doux air de vierge.

—Pauvre petit ami ! dit-elle.

Son âme était dans ces trois mots. Claude remarqua que Thérèse était jeune, jolie, vêtue de gris, et que la pitié la faisait exquise.

Il passa outre. Thérèse ne sembla pas le voir.

A peine dans la rue, M. Lofficial se détourna. Sa face, pleine et ronde,

(Suite à la 6 ième page.)

Coin Féminin

Heures de Loisir.

ABAT-JOUR.

Chaque saison apporte avec ses ennuis d'agréables compensations.

La frissonnante automne, saison préférée des poètes, nous ramène les longues soirées autour de la lampe. Le cercle de la famille se retrécit, semble-t-il, sous l'auréole de la lumière blonde, un lien plus fort de tendresse unit chacun de ses membres ; on éprouve une jouissance exquise à vivre, à se sentir vivre.

Une femme intelligente, consciente de son mandat, n'épargnera rien pour donner aux siens cette délicieuse impression qui fait s'ouvrir plus grands les cœurs, en les dilatant, et s'épanouir les jeunes intelligences. A elle de profiter de cette heure incomparable où l'activité intellectuelle bat son plein, où la sensibilité est doucement émue, pour entrer plus avant dans ces âmes qui l'entourent, et déposer les grandes leçons de l'histoire, l'ardeur des charités : être naturellement éducatrice.

Mais pour arriver à ce résultat, le bien-être physique de tous est indispensable. O ! se sentir entre soi, en complète communion d'esprit et de cœur, bien clos, douillettement enveloppé des prévenances d'une femme aimante ! C'est entendu ! nous ne sommes pas nées à Spartes, mais de combien de bonnes raisons ne pouvons-nous nous excuser. Ne serait-ce que pour faire aimer le "home," l'intérieur si vous préférez employer les termes de notre langue, au mari et aux grands fils, donner l'exemple à nos filles, nous serions pardonnées de duveter ainsi le nid familial.

***

Il est un de ces riens, qui contribue à l'embellissement de l'intérieur, sur lequel je veux attirer votre attention : l'abat-jour.

Il est le complément obligé de la lampe, tamise la lumiere, trop vive sans lui aux yeux fatigués.

Certains abat-jour sont de véritables merveilles, car rien n'est trouvé trop beau pour leur donner une note élégante ; il en est d'entièrement faits en dentelle rehaussée par des paillettes et des perles, avec des ruches en mousseline de soie et des cordons de fleurs. Peut-on rêver rien de plus joli ?

Mais avant de nous étendre sur les garnitures qui ornent les abat-jour, il faut que nous disions quelques mots des formes.

Dans l'élégant catalogue d'une maison de Paris, que je feuillette, ce sont les genres Empire qui dominent, on pourrait même dire qui règnent en maîtres ; plus de ces formes tourmentées avec six, ou huit, ou même dix pans ; actuellement les lignes droites de l'abat-jour de style Empire plaisent seuls. On apporte quelques légères variantes dans la pente des côtés, selon que le diamètre supérieur se rapproche ou s'écarte des dimensions ; du diamètre supérieur, l'abat-jour est plus ou moins droit, les troncs de cône n'ont plus aucun chic à nos yeux, nous sommes portées à appréciées les genres Empire très larges et bien droits.

Avons-nous besoin de dire qu'un tel abat-jour se paie relativement cher. Aussi, quand on veut avoir cet objet point banal, le plus simple est de le faire soi-même.

Toutefois nous ne conseillerons pas de monter la carcasse ; on trouve dans le commerce, et à très bon compte, des montures mieux faites et plus solides que celles que l'on exécuterait avec du fil de fer.

Mais quand on a la forme, il est bien facile de la recouvrir ; avec de la soie, du tulle, de la dentelle, on fait des choses ravissantes. La broderie, les paillettes, les rubans, la peinture où les desseins s'y mêlent très joliment ; avec un peu de goût, on sait combiner tout cela et en faire des choses exquises.

Je relève deux abat-jour relativement simples ; si on ne les répète pas tout à fait semblables, on pourra tout au moins s'inspirer des garnitures.

Le premier est en soie rose entièrement tendue sur la monture : en haut et en bas sont posées des petites ruches en soie légère, pongée ou toile de soie ; les ruches en mousseline de soie (chiffon) seraient fort bien aussi. D'étroits velours noirs vont d'un bord à l'autre de l'abat-jour ; en s'entre-croisant, ils dessinent des losanges aux angles desquels sont posés des petits choux de velours. La garniture se complète par des motifs brodés ou pailletés qui sont faits au milieu de chaque losange.

Pour rendre la lumière plus douce, on ajoute volontiers au bas de l'abat-jour un volant de dentelle, un plissé de mousseline de soie ou encore une frange en soie ou en perles. C'est très joli et bien nouveau.

L'autre abat-jour, de forme Empire également, est tendu en taffetas blanc avec des applications de satin Liberty pailleté. Ces applications, que l'on pourrait remplacer par des galons brodés, sont posés verticalement, simulant des panneaux qui sont arrondis à leur partie inférieur. Quatre ornements pailletés et brodés garnissent les panneaux, Le bas est terminé par un plissé de mousseline de soie assorti ; une dentelle légère ferait aussi très bien.

Les nuances préférées pour les abat-jour sont : le rose, ciel, bleu azur dans les tons très pastellisés, en harmonisant la broderie ; la nuance ivoire très neutre, est la seule sur laquelle toutes les teintes se marient avec grâce.

Voici des bibelots charmants qu'enjoliveront l'intérieur grâce à la mère de famille, à son adresse, à son ingénieuse initiative, grâce surtout à son cœur toujours en éveil pour entourer de sollicitude les chers aimés.

MAGALI.

VILLANELLE DES PETITS CANARDS.

Ils vont, les petits canards,
Tout au bord de la rivière
Comme de bons campagnards.
Barboteurs et frétillards,
Heureux de troubler l'eau claire,
Ils vont, les petits canards.

Ils semblent un peu jobards,
Mais ils sont à leurs affaires
Comme de bons campagnards.
Dans l'eau pleine de têtards,
Où tremble une herbe légère,
Ils vont, les petits canards.

Marchant par groupes épars,
D'une allure régulière,
Comme de bons campagnards.
Amoureux et nasillards
Chacun avec sa commère,
Ils vont, les petits canards,
Comme de bons campagnards.

ROSEMONDE ROSTAND.

ECONOMIE DOMESTIQUE

Nous faisons large part à cette science ménagère depuis quelques semaines en traitant d'un de ces chapitres les plus importants : les provisions, les conserves.

" Provision ; profusion " que de fois n'avons-nous entendu ce proverbe ! C'est l'écueil où va trop souvent donner la barque du ménage, lorsqu'elle est montée par une femme plus maniaque qu'économe. L'ordre, le soin peuvent dégénérer au défaut, lorsqu'ils sont régis par une manie outrée de prévoir et d'entasser.

Il existe un joli roman anglais : le vicaire de Wakefield, dans lequel le père de famille énumère les vertus et les qualités domestiques de sa femme. Toute l'année se passe, pour cette respectable ménagère à mettre en conserve le jardin potager. Et après avoir ébloui son interlocuteur de tout ce que sa modeste maison possède de provision, le pauvre homme s'exclame : " Nous n'en sommes pas plus riches."

Lorsque, par un soin louable en son point de départ, mais déraisonnable parfois en cours de route, on entasse d'énormes provisions, il est bien rare que l'on ne cède pas à la tentation d'user sans discernement, d'employer plus qu'il ne faudrait, de gaspiller en un mot.

Puis, on fabrique plus qu'on ne peut consommer, et la moitié souvent de ces conserves, s'altérant à l'attente, n'est plus bonne qu'à jeter au moment où on les ouvre.

Cependant, il est des cas où l'approvisionnement a besoin d'être fait pour longtemps.

Pour parer à la profusion, une maîtresse de maison intelligente aura une resserre pour les provisions et n'en tirera à la fois, que ce qu'il faut pour une semaine. Cette quantité relativement petite incitera à l'ordre et au ménagement.

Choucroute

Tous les choux blancs, à grosses pommes et non frisés peuvent être employés pour faire de la choucroute.

Epluchez-les, enlevez les feuilles fanées et les vertes, coupez-les en deux ou quatre pour enlever le trognon et les grosses côtes, coupez les choux en filets menus pas plus larges que des brins d'herbe.

Prénez un tonneau, nettoyé soigneusement, garnissez le fond d'une couche de gros sel ; mettez sur cette couche une couche de choux coupés en petites lanières comme nous venons de l'indiquer ; semez dessus du genièvre, du laurier, du poivre en grain ; tassez bien, mais sans cependant briser les choux ; mettez une nouvelle couche de choux, puis une couche de sel, et, de deux en deux couches, du genièvre et du poivre en grain ; tassez bien.

Pour vingt-cinq gros choux, il faut environ cinq livres de sel.

N'emplissez pas le baril plus qu'aux trois-quarts ; couvrez la choucroute d'un morceau de forte toile ; puis d'une planche taillée en rond et qui entre dans les baril de manière à bien appuyer sur la choucroute ; chargez-la de cailloux et de poids.

Au bout d'un peu de temps la planche descend et l'eau qui se forme passe pardessus ; on en enlève une partie, mais pas assez pour laisser la planche à sec.

Il faut attendre au moins un mois avant de prendre de la choucroute. Lorsqu'on en prend, il faut avoir soin de laver la toile et la planche avant de les remettre et de remettre un peu d'eau fraîche après avoir ôté le dessus de celle de la choucroute.

La choucroute a une très forte odeur, mais il ne faut pas s'en inquiéter, c'est l'effet de la fermentation ; du reste, cette odeur disparaît lorsqu'on la lave. La choucroute de bonne qualité est très blanche.

Vieilles Maisons, Vieux Papiers.

L'érudit et charmant conteur G. Lenôtre publie une nouvelle série de ces " histoires du temps passé " qui obtiennent toujours un si vif succès. Nous en détachons un récit particulièrement touchant... Le citoyen Villirouët, traduit devant le tribunal révolutionnaire, allait être condamné et guillotiné. Il fut sauvé par la tendresse passionnée de sa femme :

LA CITOYENNE VILLIROUET

Au bout d'un mois, il fallut se séparer ; la citoyenne Villirouët était mise en liberté ; le proscrit, conduit à l'Abbaye, devait y attendre sa comparution devant la commission militaire. L'heure de la crise approchait. Ces tribunaux d'exception passaient pour être "aussi impitoyables que le peloton d'exécution." Que faire ? Trouver un avocat, d'abord. Victoire avait l'adresse de plusieurs : Chauveau-Lagarde, Cotelle, d'autres encore, aussi habiles. Elle tardait, pourtant. Un matin, comme elle était encore au lit, l'idée lui vint d'écrire aux juges pour implorer leur pitié. Ecrire ? Ils ne liront pas la lettre. Si elle allait les voir ? Des militaires ? Elle ne sera pas reçue. S'ils la reçoivent, l'éconduiront au premier mot, avant qu'elle ait pu plaider la cause de son mari... Plaider ? Mais c'est cela l'inspiration ! Elle plaidera, elle plaidera elle-même devant le tribunal. Et, tout aussitôt la voilà marchant à grands pas dans la chambre, commençant sa harangue. Dès que l'heure le lui, permet, elle court à l'Abbaye, fait part à son mari de son projet ; lui, toujours confiant dans le pouvoir de sa bonne fée, approuve :

—Je te préfère à tous les avocats ; si tu as le courage de plaider ma cause, je suis sauvé !

Elle rentre, commence d'écrire son plaidoyer ; mais le lui laissera-t-on prononcer ? Il faut obtenir l'autorisation du rapporteur de la Commission. Elle s'informe ; c'est un jeune officier de trente-deux ans, le capitaine Vivenot. Elle est chez lui, trouve un homme extrêmement froid, impénétrable. Il paraît surpris de la démarche :

—Madame, ce que vous me demandez est contraire à l'usage.

—Mais ce n'est pas contraire à la loi ; j'ai toujours fait pour mon mari ce que mon cœur et mon devoir m'ont inspiré. Aujourd'hui, il est accusé, je le défends ; cela paraît simple.

L'officier s'incline, concédant que, " pour sa part, il n'y voit pas d'inconvénient. " Autre visite au général Catholle, président du tribunal. Il habitait l'Ecole Militaire. Comme Victoire s'indignait de la cruauté des lois de sang, dignes du règne de Robespierre, " le général répondit, d'un ton glacé :

—Nous ne sommes pas pour les apprécier, mais pour les appliquer.

Elle avait d'autres émotions, plus cruelles. De l'Abbaye, où elle se rendait chaque jour, elle revenait terrifiée : trois des compagnons de captivité de son mari, trois émigrés comme lui, étaient passés devant le tribunal : tous trois avaient été condamnés à mort ; elle les a vus partir pour la plaine de Grenelle... Et ses meilleures amies, charitablement, la détournent de son projet. A quoi bon de faire illusion ? La Villirouët est perdu sans ressources ; pourquoi se compromettre inutilement, se donner en spectacle ? Victoire, pourtant, héroïquement s'obstine ; elle travaille aux Archives, compulse le " Bulletin des Lois," les messages du Directoire ; pénètre au Châtelet, où siège la Commission, et assiste à l'une des audiences pour se familiariser avec l'aspect de la salle et l'étiquette du tribunal. Elle est brisée de fatigue et de fièvre quand le jour fatal arrive enfin.

× ×

C'était le 23 mars, veille de Pâques. La séance devait commencer à onze heures et demie. Victoire se leva à six heures ; à huit heures, elle était à l'Abbaye pour embrasser son mari et fortifier son courage, au risque d'affaiblir le sien propre. Elle rentra, fit sa toilette, se coiffa d'un bonnet de crêpe blanc, revêtit une robe de mousseline basinée à grandes manches, serrée à la taille par une écharpe flottante d'organdi ; elle prit un potage et avala un oeuf pour nettoyer sa gorge toujours enrouée depuis les ragouts de M. Saint-Denys. Enfin, elle monta en fiacre, avec son ami Mme Artaud, pour se rendre au châtelet. En approchant du pont au Change, elle aperçut, de loin l'accusé qu'une forte escorte amenait, et du coup, elle pensa défaillir.

Dans la salle, s'entassait une foule. Victoire, le coeur serré, la gorge sèche gagna la place qu'on lui désigna, en face d'une table où l'on avait mis de l'encre, des plumes et du papier : l'assistance se bousculait pour mieux voir cette femme en blanc, toute petite, qui pénétrait au banc de la défense : les habitués échangeaient des réflexions :

—Elle a l'air d'une première communiante !

—Oh ! comme elle a les yeux rouges !

—C'est qu'elle a tant pleuré !

Elle n'avait pas pleuré : elle brûlait de fièvre. L'instant qu'elle redoutait plus que tout autre était celui où s'ouvrirait la petite porte des accusés pour livrer passage à son mari, entre les gardes ; par deux fois, pour la préparer a ce choc, Mme Artaud, assise près d'elle, lui souffla :

—Du courage, j'entends les soldats !

Deux fois encore, Victoire crut qu'elle allait s'évanouir, qu'elle ne pourrait pas... Elle se raidit pourtant, et, comme l'accusé n'arrivait pas, elle eut le temps de se remettre.

Le voici, enfin ! Grand tumulte : vingt gardes l'accompagnent, dont deux lui tiennent les bras. On le fait asseoir sur une chaise, en face du tribunal. Il est à trois pas de sa femme, qui le voit de profil. Lui, la cherche des yeux, l'aperçoit, sourit. Les juges paraissent : ils sont sept ; grande tenue, longues moustaches, sabres traînants. Ils prennent place, et le général Catholle, président, commande le silence.

L'interrogatoire commence. La Villirouët répond avec calme : le rapporteur lit ses conclusions. Un des juges interpelle le secrétaire :

—Ce malheureux ne veut pas se défendre tout seul ; je ne vois point de défenseur.

Le secrétaire fait un geste et désigne Victoire :

—Le voici.

—Ah ! poursuit l'autre, en aura-t-elle la force ?

Hélas ! elle n'en savait rien. Son cœur battait. Toute anxieuse, elle priait, priait tout bas, s'efforçant de rassembler ce qui lui restait de courage, tâchant de ne pas penser. Et, tout à coup, elle entend qu'on parle d'elle,

—Quel est ton défenseur officieux ? demande à l'accusé le président.

—C'est ma femme, répondit-il.

Alors, se tournant, Catholle, de sa voix glacée, s'informe :

—Avez-vous quelque chose à dire ?

—Oui, fait-elle en se levant.

Et, prenant ses feuillets, elle commence :

—Citoyens juges,

Sans trouble apparent, elle s'excuse d'abord de sa témérité ; puis, venant à la question, elle expose que son mari n'a jamais émigré, qu'il est resté caché à Orléans, malade... Elle entame, ensuite, le point de droit, discute les lois, les dates ; peut être la regardait-on plus qu'on ne l'écoutait ; le silence planait, aussi absolu que si la salle, bondée pourtant, eût été entièrement vide. Elle n'osait détourner ses regards de son papier, craingnant de lire, sur le visage des juges, la sévérité ou le parti pris ; elle ne risquait pas non plus à regarder son mari, de peur de s'attendrir. Vers la fin seulement, après avoir terminé la question de droit, elle se hasarda à lever les yeux pour la première fois... De grosses larmes coulaient sur les joues du président ; ses collègues avaient tous la tête baissée, comme des gens très

Suite à la page 5

LE COURRIER DE L'OUEST

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.

PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressés : LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 30 Aout 1906

Les réclamations de la North Atlantic Trading Co

Les journaux de l'opposition se servent du fait que la North Atlantic Trading Co., à une réclamation contre le gouvernement, pour y appuyer la prétention que l'hon. M. Oliver a cru devoir supprimer des crédits accordés à la compagnie par l'hon. M. Sifton.

Cette prétention est absolument erronée et l'existence même de cette réclamation prouve que le gouvernement s'en tenait à la lettre du contrat dans ses règlements avec la compagnie et qu'il n'y avait aucune entente frauduleuse entre la compagnie et le gouvernement.

La réclamation actuellement en litige provient de ce que le gouvernement a toujours contrôlé les listes d'immigrants pour lesquels la compagnie demandait la prime. S'il n'était pas démontré au département, que les immigrants étaient dans les conditions prévues au contrat, le paiement de la prime était rigoureusement refusé.

Ainsi, d'après le contrat, la prime n'était payée que pour les immigrants ayant au moins $100 en argent comptant sur leur personne en débarquant au Canada. Or, il est arrivé quelque fois que, à leur arrivée au Canada, les immigrants expédiés par la Compagnie ne voulaient pas paraître si riches et n'accusaient la possession que de la petite monnaie qu'ils avaient dans leurs poches. Et les inspecteurs du gouvernement refusaient de payer la prime sur ceux-là.

Comme ils avaient établi à leur départ, à la satisfaction de la Compagnie, qu'ils possédaient la somme nécessaire, la compagnie réclame la prime. Et cette réclamation ne couvre pas seulement la saison actuelle, mais elle comprend des cas semblables qui se sont présentés toutes les années précédentes.

Ce qui est encore une preuve que le gouvernement n'a jamais interprété le contrat en faveur de la compagnie et au détriment du trésor.

La loi sur l'Immigration

Ceux qui ne peuvent gagner leur vie ici sont renvoyés dans leur pays, aux frais des compagnies de steamers qui les ont amenés.

Toronto, Ont—M. Thomas Southworth, directeur de la colonisation et de l'immigration, se prépare à renvoyer quatre immigrants en Angleterre. Trois d'entre eux sont dans un asile, et le quatrième est en prison, à titre de vagabond. C'est depuis leur arrivée dans le pays que ces hommes sont devenus incapables de gagner leur vie, mais comme ils sont venus ici depuis moins d'un an, les compagnies de steamers qui les ont amenés devront les rapatrier à leurs propres frais. C'est là un des règlements du département de l'Immigration à Ottawa, et le département provincial seconde bien le département fédéral.

On a réussi à trouver en Angleterre des parents de trois des condamnés à la déportation, mais le quatrième, un Galicien détenu dans un asile d'aliénés, n'a aucun parent ou ami que l'on connaisse.

Il y a quelque temps, deux immigrés ont été renvoyés dans leur pays parce qu'ils ne pouvaient gagner leur vie au Canada. On n'a pas besoin d'immigrants de cette espèce dans ce pays.

M. Southworth a été avisé qu'un juif a perdu la raison depuis son arrivée à Toronto. Il est devenu fou parce que la jeune fille qu'il aimait, a épousé un autre homme.

Irlande et le Canada

L'honorable Dryden est de de retour de Toronto

Rapport d'enquête

A propos de la situation agricole irlandaise et de ses avantages au point de vue canadien.

Toronto. — L'honorable M. John Dryden, ancien ministre de l'agriculture pour Ontario, a été nommé il y a quelque temps par le gouvernement d'Angleterre, l'un des commissaires chargés de faire une enquête sur les conditions agricoles en Irlande. M. Dryden est de retour et déclare que le rapport des commissaires n'est pas encore prêt mais il parle avec enthousiasme des avantages agricoles futurs que l'Irlande pourra offrir.

Le ministre de la Justice

On lit ce qui suit dans le dernier numéro du " Canada Law Journal," qui est un organe d'un jugement et d'une impartialité indiscutables et indiscutés :

"Quand il y a quelques mois, M. A. Aylesworth, C. R., entrait dans le cabinet fédéral en qualité de ministre des Postes, sur l'invitation pressante du premier ministre, on s'attendait bien, en raison de sa carrière légale distinguée, à ce qu'il devînt bientôt ministre de la Justice. C'est ce qui est arrivé dès la nomination de l'hon. M. Fitzpatrick comme juge en chef de la Cour Suprême. On ne peut mettre en doute que le nouveau ministre de la Justice soit excellemment qualifié pour être placé à la tête de la profession légale de la Puissance. Pendant un grand nombre d'années, M. Aylesworth, grâce à son intelligence supérieure, à sa forte personnalité, et à son caractère élevé, a tenu une place de premier rang parmi les chefs du barreau de l'Ontario, qui éprouve du fait de sa retraite une perte sérieuse. M. Aylesworth a toujours montré beaucoup de principes et un grand dévouement aux causes dont il s'occupait. Le pays gagne beaucoup par l'avènement d'un homme qui possède d'aussi admirables qualités pour l'accomplissement des devoirs parlementaires et administratifs et qui a de l'administration de la Justice un idéal élevé."

Notre commerce extérieur.

Le chiffre du mois de juillet dépasse de neuf millions celui de juillet 1905.

Ottawa—Le commerce étranger du Canada pour le mois de juillet, a atteint le chiffre de $41,996,228, soit $9,336,307 de plus que le mois correspondant de l'année précédente. Les importations ont donné un total de $23,652,122, soit une augmentation de $5,172,357, et les exportations d'articles canadiens $16,549,548, une augmentation de $3,500,099. La plus forte augmentation dans les exportations est celle de $1,555,421 sur les animaux et leurs produits. Les mines ont augmenté de $805,481, les produits agricoles de $920,637, les manufactures de $443,996. Les exportations de poisson ont diminué de $82,245, celles du bois de $269,001.

L'Hon. M. Fielding

Sa réélection est regardée comme assurée

Ottawa.—On croit ici qu'une nouvelle élection dans le comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse, aura lieu incessamment. Dès que les vacances seront terminées, la présence à Ottawa de l'hon. M. Fielding sera nécessaire en vue de la révision du tarif et de la préparation des autres affaires de son département pour l'ouverture du parlement.

La réélection de M. Fielding est considérée comme assurée.

Un cyclone dans l'Ontario.

Quatre villages ravagés par une trombe terrible.

Kenora, Ont., 20—Un violent cyclone a ravagé la vallée de la Rivière à la Pluie, mercredi dernier. Le cyclone a causé pour plusieurs milliers de dollars de dégats dans les districts de Boucherville, Barwick, Stratton et Emo.

A Boucherville plusieurs maisons en bois ont été arrachées du sol et transportées tout entières à plusieurs arpents du site où elles s'élevaient. Les habitants ont eu la vie sauvée, parce qu'ils s'étaient réfugiés dans les caves à l'approche du cyclone. L'entrepôt de la Compagnie de Navigation est démoli. Les récoltes sur pied, en meules ou entassées dans les granges, sont complètement détruites ainsi que la plupart des granges, des clôtures, etc. Les malheureux fermiers de la région, ont perdu, en peu d'instants, le fruit de leurs labeurs de l'année.

Le cyclone se développait sur une largeur d'un mille et il a suivi le cours de la rivière.

Jusqu'ici on n'a pas entendu dire qu'il y ait eu perte de vie, mais nombre de paysans ont été plus ou moins grièvement blessés.

Les Anarchistes en France.

Un complot contre le Président Fallières.

Marseilles—La police a arrêté l'autre jour un anarchiste italien du nom de Cyrillo Fracese, cordonnier de son métier, sous l'accusation d'être l'un des organisateurs d'un complot ourdi pour assassiner le président Fallières, lors de sa prochaine visite à l'Exposition de Marseille.

Au cours d'une perquisition au logement de Fracese, la police a découvert 340 grammes de fulminate, 500 vis de plomb et autres accessoires de bombe, de provenance italienne.

L'arrestation de Fracese a été opérée à la suite de l'envoi, à la police, d'une lettre anonyme dénonçant le complot.

On croit que les conspirateurs ont voulu se venger de l'arrestation et de l'expulsion hors de France d'un italien arrêté à la frontière franco-espagnole au moment de l'attentat contre le roi d'Espagne.

Feux de Forêts

Plusieurs villes du Minnesota sont menacées.

Duluth (Minn.) — L'absence de vent empêche de se propager plus rapidement les feux de forêts qui se sont déclarés dans les districts de Mesaba et Vermillon. Des villes et des mines représentant des milliers de dollars sont menacées par les flammes ; leur sort dépend de la direction et de la force du vent.

Une pensée de buveur.

—Je prends toujours un petit verre, parce que quand j'en ai pris un je deviens un autre homme et celui-là en veut un, lui aussi !...

Le Miel Canadien

Une intéressante expérience.

Nous recevons, le dernier fascicule du rapport préparé par le laboratoire du ministère de l'intérieur à Ottawa. nous y relevons des notes intéressantes sur la valeur de différents échantillons de miel recueillis au hasard en différents endroits du pays.

Sur 6 échantillons pris à Montréal 6 ont été trouvés purs ; les 5 échantillons de Toronto et les 5 d'Ottawa étaient également tous purs. Québec a fourni 5 échantillons, dont 3 purs ; Saint-Hyacinthe, 4, dont trois purs.

Les 4 échantillons de la Nouvelle-Ecosse étaient bons ; les 4 aussi du Nouveau-Brunswick, ainsi que les 2 de l'île du Prince-Edouard.

Le miel de L'Ouest est en général moins bon. Ainsi, sur les 4 échantillons du Manitoba 1 seulement a été trouvé pur ; sur les 2 de Calgary, 1 était bon ; sur les 4 de la Colombie-Anglaise, 3. London (Ontario) avait 4 bons échantillons sur 5 et Kingston, 3 sur 4.

En somme, la province d'Ontario comptait 17 échantillons purs,sur 19, la province de Québec, 12 sur 15 ; la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard, à elles toutes, 10 sur 10 ; enfin, l'Ouest, 5 sur 10.

Sur 52 échantillons, comme on peut le voir par les chiffres plus haut, 44 ont été trouvés purs, soit une proportion de 81.5 pour cent. Ce résultat est sensiblement le même que celui de l'expérience semblable faite il y a trois ans.

L'Immigration.

140,000 immigrants sont débarqués à Québec cette année.

Québec—Depuis l'ouverture de la navigation environ 140,000 immigrants sont débarqués à Québec.

M. E. Marquette, agent d'immigration provincial, dit que, sur ce nombre, dix-huit mille se sont établis dans la province de Québec. Vingt-cinq mille environ se sont rendus dans la province d'Ontario et le reste, près de cent mille se sont dirigés vers le Nord-Ouest.

Une armée de moissonneurs est partie pour l'Ouest. On estime que cinquante pour cent de ces ouvriers agricoles s'établiront là-bas.

A SAINT-BONIFACE

Bénédiction solennelle du nouveau temple.—Grand concours de prélats.

St. Boniface, 16—Notre population a été heureuse des évènements qui se sont déroulés, hier. La journée du 15 août 1906 sera historique pour elle.

Plusieurs dignitaires ecclésiastiques ont pris part à la fête. En outre de Mgr Langevin, archevêque, qui est arrivé de Brandon à St Boniface mercredi soir, il y avait Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, Mgr Legal, évêque de Saint Albert, Mgr Pascal, évêque de Prince Albert, Mgr Dontenville, Mgr Grouard et Mgr Breynat, et enfin un grand nombre de prêtres et religieux.

La ville était superbement décorée. Il y a eu le soir illumination générale depuis l'endroit où s'érigera la cathédrale dont on a fêté la pose de la pierre angulaire, l'hôtel-de-ville jusqu'à la plus modeste demeure.

A dix heures du matin, il y a eu dans la cathédrale grand'messe pontificale chantée par Mgr Légal, évêque de St Albert, et le sermon a été donné par M. Perrin de Saint-Sulpice de Montréal, et musique spéciale a été faite par la maitrise.

Après la messe, il y eut adresse des citoyens de la ville présentée à Nos Seigneurs les évêques et à nos distingués visiteurs par S. H. le maire Gauvin. Après réponses, les dames de Ste-Anne ont offert au palais archiépiscopal un banquet aux évêques et au clergé. Dans l'après-midi les distingués visiteurs se sont promenés en voiture dans les rues de St-Boniface et de Winnipeg, s'arrêtant à l'Académie Saint-Marcil, aux églises du Sacré Cœur, du Saint-Esprit, des Ruthènes, Immaculée-Conception, etc. A Saint-Boniface on a visité le moulin à farine le plus considérable du Dominion : Le Canada Western Flours Mills Co.

C'est le soir, à 7.30 hrs, qu'a eu lieu la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle Cathédrale ; cette pierre est située du côté nord de l'édifice au bastion avoisinant l'entrée. La cérémonie commença par un morceau de fanfare militaire donné par la "lyre" de Saint-Boniface. Mgr. Duhamel, d'Ottawa, fit le sermon de circonstance. Il fut suivi par des prêtres-curés qui firent de courtes allocutions en polonais, en ruthène et en allemand. Pendant la cérémonie le chœur chanta des psaumes en faux bourdons avec accompagnement par la lyre.

Avant de sceller la pierre angulaire on y déposa plusieurs objets destinés à perpétuer le souvenir des circonstances de la cérémonie.

Police montée Royale du Nord-Ouest.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi le 8 sept. 1906, pour la livraison de 250 minots de patates, à Fort Saskatchewan et 75 minots de patates, à Edmonton.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque égal à 5 p. c. du montant total de la soumission.

La plus basse ou aucune des soumisions pas nécessairement acceptée. Pour informations complètes, s'adresser à l'officier commandant à Fort Saskatchewan ou à Edmonton.

La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

D'A. E. STRICKLAND

Commandant de la division G et du dist. Edmonton

Fort Saskatchewan, 27 août 1906.

AVIS.

Ordonnance Concernant les licences.

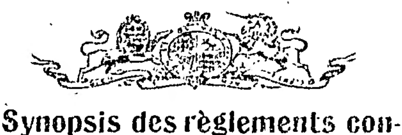
PROVINCE D'ALBERTA.

Une application a été reçue de la part de MM Cyr & Paquette demandant que la licence accordée à Désiré Rivest, pour l'Hôtel Alberta, situé sur le lot 86, à Morinville, soit transférée en leur faveur.

Si cele cela est jugé nécessaire il y aura réunion des commissaires des licences à Edmonton, mardi, le 11 septembre, 1906, à 3hrs p.m., ou cette application sera prise en considération.

S. B. WOODS, Député Procureur Général.

Daté à Edmonton, le 15me jour d'août 1205.



Synopsis des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservée, peut-être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille et toute homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY. Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 9. 8. 06.

PETITES NOTES

Fauchez les grains encore un peu verts ; suffisamment mûrs, rien de plus. Seuls les grains destinés à la semence doivent être parfaitement mûrs.

Le blé doit être coupé aussitôt que la paille commence à jaunir et que le grain a acquis assez de consistance pour que l'ongle s'y imprime sans le couper. La maturation s'achève sur le champ, en javelles ou en moyettes. Si l'on attendait plus longtemps pour moisonner, il y aurait perte par l'égrenage.

Les grains d'avoine ne mûrissent que successivement ; on coupera dès qu'une partie de ces grains est mûre, autrement l'égrenage en ferait perdre beaucoup. L'avoine mûrit très bien en gerbes ou en moyettes.

Il y a moins d'inconvénient à laisser mûrir le seigle, car il s'égrène moins facilement que le blé. Il faut d'ailleurs se garder de le moissonner trop tôt, parce qu'il a moins que le blé la faculté d'achever sa maturation dans la paille.

L'orge s'égrenant très facilement, il faut la couper quand la paille est jaune et avant qu'elle blanchisse.

Pour les Cultivateurs.

CONSERVE DES CHOUX

Pour conserver longtemps en hiver une petite quantité de choux, enveloppez-les dans du papier et placez-les sur des tablettes dans la cave, ou bien mettez-les dans des tonneaux enfoncés dans la terre. La plus grande partie de la récolte doit être mise sur le sol, les tiges en haut, et recouverte de deux pouces de terre. Ce système est bon jusqu'à l'arrivée des fortes gelées ; mais après cela, on doit les rentrer dans un endroit à l'abri de la gelée et les conserver sur des tablettes. Les choux ainsi traités se conserveront beaucoup plus tard que s'ils étaient enmagasinés immédiatement après leur récolte.—C. Y. Gardner, Magrew, O.

ŒUFS ET POULETS

Le travail expérimental depuis plusieurs années a clairement fait voir qu'il n'était pas aussi facile de produire des oeufs en hiver et de meilleures volailles qu'il le semblerait à première vue. Le succès dépend de conditions qu'il n'est pas seulement plus ou moins difficile de remplir selon la localité, mais qu'il est nécessaire de connaître à fond pour réussir. Beaucoup veulent obtenir des résultats avant de savoir comment on y parvient. Par suite, beaucoup essayent sans succès. L'expert spécialiste ne peut rien sans la connaissance. Tous doivent avoir non seulement connaissance mais aussi patience, persévérence, du goût pour le travail et adaptabilité. Sinon, il n'a guère chance de réussir. On rencontre souvent des cas d'insuccès de ce genre. Ainsi un enthousiaste crée une installation et achète des volailles, puis il écrit pour demander comment diriger et nourrir ; c'est ce qu'il aurait dû commencer par apprendre parfaitement.

Il n'est guère besoin de dire que dans un tel cas le succès n'est pas probable, et fera dire aussitôt qu'il n'y a pas de profits avec la volaille.

Un autre obstacle au succès est que, comme le font souvent les cultivateurs, on a plus de volailles et l'on fait éclore plus de poulets que l'on ne peut en soigner. Nous répéterons ici le conseil que les cultivateurs ne doivent nourrir de volailles qu'autant qu'ils peuvent le faire avec profit, et ils ne devraient pas entreprendre d'élever un plus grand nombre de poulets qu'ils n'en ont les moyens pour les amener dans la saison à l'âge où ils sont bons à vendre.

Une autre cause qui retarde le développement de l'industrie de la volaille au point de vue de la production des oeufs et de celle des poulets, est que trop souvent on a des volailles abâtardies. C'est sans doute moins le cas d'autrefois, mais on devrait les rejeter entièrement. Ces volailles dégénérés ne sont pas d'aussi bonnes pondeuses que celles de races pures, et leurs poulets ont moins de valeur pour la table. Pourquoi les conserver ? Il faut se rappeler qu'il ne coûte pas davantage pour nourrir une volaille de race pure qu'une volaille sans nom, qui a pourtant bien moins de valeur.

CONSERVES DE LEGUMES.

Stérilisation — Petits pois — Haricots mange-tout — Blé d'inde — Tomates.

Lorsque les petits pois sont de bonne grosseur et pas trop mûrs, nous en faisons la cueillette vers la fin de la journée. Le lendemain matin nous les écossons et en remplissons des bocaux de verre pouvant se fermer hermétiquement (tel qu'on en trouve aujourd'hui chez tous les marchands.) Nous y versons de l'eau jusqu'à un petit doigt du bord et vissons les couvercles légèrement, sans les serrer. Les bocaux sont alors enveloppés de linges et plongés dans une chaudière à fond plat, placée sur le poêle et contenant assez d'eau pour recouvrir le dessus des bocaux. Après avoir fait bouillir pendant deux à trois heures, nous retirons les bocaux et fermons de suite les couvercles à fond.

Les haricots mange-tout (fèves en gousses) sont coupés en petit morceaux et échaudés dans de l'eau bouillante contenant une pincée de sel et de soude. Alors on les égoutte, les met en bocaux, les recouvre d'eau et les faits bouillir deux heures, en procédant comme il est indiqué ci-dessus pour les petits pois.

Le blé d'Inde égrené est tassé dans les bocaux mais on réserve un espace en haut en vue de son gonflement. On doit le mettre en conserve quand il est jeune encore et tendre, et sa cuisson demande trois heures.

Notre propre expérience et le témoignage d'autres ménagères nous ont prouvé qu'il fallait conserver le niveau de l'eau, dans la chaudière, au-dessus des couvercles des bocaux, si on veut être certain d'obtenir la stérilisation complète des conserves, et que, de plus, l'eau doit être maintenue bouillante pendant deux à trois heures.

Une manière simple de mettre en conserve les tomates consiste à les peler et à les faire cuire au four, dans un poêlon ; on les prend alors délicatement avec une grande cuillère, les met en bocaux, remplit ceux-ci avec le jus très chaud et en visse aussitôt les couvercles à fond. Cuites et conservées de cette façon, les tomates gardent leur forme et ont un goût délicieux de fraîcheur.

Pour préparer la gelée de tomates, on les lave, les coupe sans les peler, les fait cuire et les jette sur un tamis pour enlever les pelures et les graines. On met alors ce jus au feu, les fait bouillir doucement pour le concentrer jusqu'à ce qu'il prenne l'apparence d'un consommé ou d'une gelée. Cette gelée est d'un excellent usage dans les soupes, les sauces et autres preparations demandant l'emploie de tomates. — M. E. C.

Procurez-vous de bons plants de fraisiers et plantez-les immédiatement afin qu'ils aient le temps de prendre racine avant les gélées de l'automne.

Lorsque les vaches ne nourrissent pas, il faut plus de soins pour les traire, surtout celles qui mettent bas pour la première fois ; il faut les traire avec précaution pour éviter les maladies et les indurations du pis.

Aussitôt que le veau est né et que sa peau est sèchée, soit par la langue de sa mère, soit par des frictions à l'aide d'un linge, on le place dans la stalle qui lui est destinée ; on trait la mère et on le fait boire. Pour ne pas refroidir le lait, on a soin de le tirer dans un vase assez petit, préalablement échauffé. Les veaux qui n'ont jamais tête boivent le plus souvent avec difficulté. Si cela est nécessaire, on place dans le lait un linge fin, dont on met ensuite une partie dans la bouche du veau, on en met simplement le doigt dans sa bouche et on lui plonge les lèvres seulement et non pas le nez, car alors il ne pourrait ni respirer ni boire.

(Journal d'Agriculture.)

Vieilles Maisons, Vieux papiers

Suite de la 3ième page

affectés" ; un d'eux s'essuyait les yeux avec ses poings ; elle-même, en ce moment, faillit éclater...., mais elle se reprit et attaqua sa péroraison :

—Vous êtes pères, époux, et il n'y a aucun de vous qui ne soit sensible à la voix de la nature. Vous ne voudriez pas que, sans aucun avantage pour la patrie, le meilleur des ménages soit désuni, que le plus doux des liens soit rompu, que des enfants restent orphelins. Vous êtes justes, vous ne voulez pas immoler une victime innocente. Vous connaissez les droits du malheur, droits aussi sacrés que ceux de la vertu même ; et, puisque vous m'avez permis de le défendre, mon mari ne peut être sacrifié !

Elle se tut : sa plaidoirie avait duré quarante-deux minutes. Aucun bravo, aucun battement de mains ; le silence continuait, étouffant, angoissé ; le président lui même, le front bas, hésitait à prendre la parole ; on distinguait, sous sa moustache et sur ses joues, ce mouvement des muscles qui dénote une émotion comprimée ; enfin, se dominant :

—Avez-vous, dit-il, à l'accusé, quelque chose à ajouter à ce qui vient d'être dit ?

Sur la réponse négative, il reprit :

—En ce cas, vous allez vous en retourner à l'Abbaye, car c'est l'usage.

Alors, la Villirouët se leva, salua les juges et vint vers sa femme, à laquelle il tendit les bras ; de ce coup, toute l'assistance éclata : c'était peut-être le dernier embrassement des deux époux ; allaient-ils être séparés pour toujours ? Elle tenait son mari serré contre elle, et, nerveusement, sanglotait. La foule pleurait ; les gardes eux-mêmes se détournaient, les yeux gros ; ils emmenèrent pourtant l'accusé ; les juges s'étaient retirés pour délibérer ; leur Conseil dura une demi-heure, une demi-heure d'anxiété pour Victoire. Avait-elle touché juste ? Pouvaient-ils acquitter ? Que ferait-elle, si elle entendait tomber le mot terrible ?... Elle projetait d'ameuter le peuple, de recommencer son plaidoyer dans les carrefours... Une voix, soudain, lui dit à l'oreille :

—Acquitté !

C'était le secrétaire qui précédait les juges rentrant en séance. Le président lut, d'une voix forte :

"Considérant... Considérant... L'acquittement est prononcé à l'unanimité..."

On entendit rien de plus ; une clameur de triomphe, les applaudissements éclatèrent :

—Bravo ! Tant mieux !

Le général se dressa, menaçant :

—Vous n'êtes point ici au spectacle ; vous ne pouvez ni approuver ni désapprouver nos jugements...

Mais sa voix rude tremblait, sa grosse moustache était toute frémissante, et il ajouta, bonnement :

—Je reconnais, cependant, que tout ceci est bien touchant et bien propre a émouvoir.

Les curieux, entassés, de nouveau s'étaient tus ; Victoire, debout, s'adressa aux juges.

—Croyez, citoyens, dit-elle simplement, que ma reconnaissance égale mon bonheur.

Aussitôt, on se rue vers elle ; perdue dans la foule, elle cherche à échapper à l'ovation tumultueuse ; mais, maintenant que l'audience est levée, la houle enthousiaste grandit, tourne en disputes :

—On ne la voit pas !

—Vous la masquez !

—Qu'on la mette sur une table, que nous la voyions à notre aise !...

Un homme du peuple, les poings sur les côtes, tout contre elle, répète :

—C'est bien joli, ce que vous venez de faire là ; dame ! oui, c'est bien joli. Ah ! la brave femme.

Les juges, descendus de l'estrade, la complimentent ; tous demandent à l'embrasser ; elle resta une heure avec eux, tandis que le secrétaire expédiait la copie du jugement ; on la lui remit enfin ; elle monta en voiture. Sur le quai, une foule, en haie, l'acclama ; beaucoup se lancèrent derrière le fiacre jusqu'à l'Abbaye ; tous les habitants du quartier s'étaient massés sur la petite place, devant la prison. Quand elle parut, exultante au bras de son mari délivré, ce fut un grand cri de joie :

—Ah ! les voilà ensemble ; quel bonheur ! Vivez longtemps ! Soyez toujours heureux !

Le même peuple les aurait hués s'ils étaient passés tous deux sur la charrette des condamnés...

On dîna chez madame Artaud, rue Poupée. Victoire était brisée de fatigue, sans voix.

Le soir, elle prit avec son mari, pleurant de joie, le chemin de la rue Marceau : pour la première fois, elle marchait à son bras dans Paris, sans crainte des espions. Quand ils se trouvérent seuls, elle lui dit :

—Mon ami, je puis mourir, à présent ; j'ai connu le bonheur !

\+ +

Le lendemain, jour de Pâques, dès l'aube radieuse, une députation des dames de la Halle se faisait annoncer. La première prit Victoire dans ses bras, l'enleva de terre, lui posa un baiser sur chaque joue et la repassa aux autres ; elles lui offrirent un bouquet et lui adressèrent ce compliment :

—Ma belle amie, voilà des fleurs qui sont aussi naturelles que votre cœur.

En trinquant avec elles, Mme de la Villirouët songeait aux "tricoteuses" de jadis... Et comme elle se félicitait des juges :

—Les juges ! laissez donc ! gronda une commère. Il en a péri d'aussi innocents que votre mari.

Cette visite fut le prélude de bien d'autres ; durant une décade la petite Bretonne fut l'idole de Paris : les journaux publièrent ses hauts faits, on la mit en petits vers, en complaintes, en chansons ; la citoyenne Bonaparte l'invita à déjeuner.

Le succès ne la grisa pas. Du jour où elle eut reconquis son mari, on n'entendit plus parler d'elle. Elle mourut en Lamballe, le 12 juillet 1813 ; elle avait quarante-six ans. M. de la Villirouët lui survécut pendant trente-deux ans A l'époque de la Restauration, il reçut la croix de Saint-Louis, méritée par ses services personnels sans doute, mais aussi, dit l'exposé, "parce qu'il dut la liberté et la vie à l'énergie et au courage de son épouse, de glorieuse mémoire."

C'est la seule croix, certainement, qui fut jamais décernée "pour fait d'amour conjugal."

G. LENOTRE.

La Sarcelle Bleue

Suite de la 2ième page

n'offrait plus qu'une trace légère d'émotion.

—Mon jeune ami, dit-il, l'aumône était peut-être inutile. Mais, pour la visite, vous avez eu raison de la faire. Si proche voisin ! Des gens si éprouvés !

Il prit Claude par un bouton de la jaquette.

Et comme c'est touchant ! ajouta-t-il. Ils se sont mis vingt familles de pauvres peut-être, pour orner le lit de ce petit de douze ans ! Le drap est à l'un, la taie d'oreiller à l'autre, les images sont à tout le monde. Ah ! la générosité, monsieur Claude, vertu des pauvres !

– Cependant, balbutia Claude, encore très troublé de ce qu'il avait vu, il me semble que vous avez donné l'exemple...

–Mais non, mais non. Ils etaient là avant moi. Et vous n'avez pas tout observé ! Venez... doucement, je vous prie, doucement...

Il attira Claude jusqu'à la fenêtre voisine, celle des Colibry. Madame Colibry, qui n'avait plus d'enfants chez elle, depuis plusieurs années, avait offert l'hospitalité aux trois derniers des Malestroit, qui jouaient bruyamment autour d'elle, sans souci du frère mort. La chambre de la vieille, si proprette d'ordinaire, était mise au pillage. Et plus loin, dans le jardin qu'on apercevait par une seconde fenêtre en face, Yvonnette devenue l'aiuée, immobile et courbée sur elle-même, comme une enfant qui a beaucoup pleuré, causait avec le vannier.

—Ne trouvez-vous pas cela admirable ? demanda M. Lofficial, en ramenant Claude sur ses pas. Allez ! allez ! jeune homme, le peuple est notre maître en charité.

Il s'arrêta bientôt, devant l'hôtel de Claude.

Enchanté, mon voisin, dit-il, d'avoir eu le plairir de causer avec vous ! Cela ne m'arrive pas bien souvent.

—En effet, murmura Claude, les occasions...

—Penser que nous demeurons porte à porte, et que je suis presque un inconnu pour vous ! J'avais l'honneur de voir souveut madame votre mère, autrefois. Mais voilà : c'était une autre génération. Je suis trop vieux.

—Par exemple ! Je vous assure, monsieur, que j'ai eu plus d'un regret à votre endroit.

—Vraiment ? dit M. Lofficial en lui tendant la main. Eh bien ! un autre jour, quand l'idée vous viendra d'entrer chez moi, j'en serai ravi. Si vieux qu'on soit, on a toujours un coin de jeunesse dans le cœur, voyez-vous. Pour le moment, j'ai à m'acquitter de la commission de mademoiselle Thérèse, c'est sacré... A l'honneur !

Il souleva prestement le bord de son chapeau, et s'éloigna, dans la direction de la banlieue.

Claude examina un instant, avec la curiosité de l'explorateur qui vient de faire une découverte, la brosse rude et fournie qui cernait d'un tour blanc la coiffe du haute forme, et le col trop large de la redingote, montant et descendant en mesure sur le cou sanguin du bonhomme.

Puis il rentra chez lui.

Il habitait dans le faubourg, entre la maison blanche de M. Lofficial, à gauche, et les deux réduits très humbles des Malestroit et des Colibry, à droite, un vieil hôtel isolé sans doute autrefois, retraite de quelque magistrat pacifique, lentement rejointe et enveloppée par les constructions nouvelles. Habiter n'est pas cependant tout à fait exact. Claude Revel passait huit mois sur douze à la campagne, dans le domaine dont la mort prématurée de ses parents l'avait laissé maitré, et, sauf en hiver, ne faisait à la ville que de rares apparitions. C'était un grand jeune homme de vingt-sept ans, brun de cheveux et brun de visage, qui eût ressemblé à plusieurs de ses aïeux, propriétaires, avant lui, de la terre de la Coudraie, s'il n'avait eu dans toute sa personne, dans sa tenue un peu sanglée, dans le froncement fréquent de ses sourcils, dans ses moustaches à la gauloise, un léger accent ou un souvenir, si l'on veut, d'officier de réserve. La note est assez fréquente aujourd'hui. Mais s'il venait à sourire, à parler, ou seulement à saluer un ami, tout ce masque tombait : les sourcils detendus laissaient mieux voir deux yeux verts, bons et lumineux, et, sous les moustaches, la bouche apparaissait, nullement railleuse et nullement dure. On devinait alors, sous l'ecorce empruntée, ce qui était en réalité : un cœur excellent et une imagination ordinaire, auxquels s'ajoutait, par un effet de nature ou bien de solitude, une petite pointe d'humour et d'observation.

En ce moment, tout occupé de ce qui venait de lui arriver, — car la moindre émotion faisait événement dans sa vie calme, – il ne songea pas même à monter dans ses appartements, et accrochant son chapeau à un bois de cerf, il s'assit sur le divan du vestibule, au fond de la cage de l'escalier, en face de poêle en faïence, croisa les jambes, et alluma un cigare.

Sa pensée suivit d'abord M. Lofficial. Depuis sa petite enfance, Claude se rappelait à peine avoir causé deux ou trois fois avec lui. Le peu qu'il en savait datait des années déjà lointaines où, dans son imagination épeurée, ce voisin jouait des rôles d'ogre. On prétendait que M. Lofficial avait été pharmacien. Mais le bonhomme était le seul à en être bien sûr, car, au temps même de son commerce, on le rencontrait toujours, paraît-il, sous les arbres de la promenade, heureux, placide, étonnamment renseigné sur toutes les histoires locales et causeur de carrière. Sa plus grosse affaire, en tout cas, ne durait plus que trois semaines à présent, et c'étaient ses vendanges, qu'il conduisait lui-même, qu'il surveillait avec une volupté de propriétaire et de gourmet, levé dès quatre heures, haut et droit tout le jour parmi les vignerons courbés, et, le soir, assis au milieu des ouvriers qui " tournaient la mariée," grisé par les effluves du moût, donnant le ton des devis joyeux et des chansons, qui ne cessaient pas plus que le ruissellement clairet du pressoir. Les quarente-neuf autres semaines de l'année, il menait une existence assez mystérieuse. Sa maison presque toujours close du côté de la rue, était silencieuse comme un couvent. Le matin, il y venait quelques personnes, hommes et femmes pauvres gens pour la plupart. L'après midi, M. Lofficial sortait. Claude n'en savait pas davantage.

Il songea donc à son voisin, mais pas longtemps. Une autre image vint l'en distraire, celle de la jolie inconnue agenouillée près du lit de l'enfant. Elle lui apparaissait très nette et très plaisante. Insensiblement même, elle se dégagea de l'appareil de deuil qui l'enveloppait. Ce ne fut plus qu'une jeune fille très jeune, avec un panier de roses près d'elle, et des yeux levés pleins de pitié. Mademoiselle Thérèse ! Comment ne l'avait-il jamais vue, lui qui connaissait, — comme on connait l'armorial, — à la couleur de leur chapeau, de leur robe, ou de leurs rubans, toutes les héritières de la ville ?

Il en était si bien occupé, que le signal du dîner,—un coup de timbre qui résonnait à l'infini le long des rampes de bois de l'escalier, — ni l'entrée dans la salle à manger glaciale, ni la silhouette immobile de Justine attendant, au nème endroit traditionnel de l'appartement, que son maître eût achevé le premier service, ne modifièrent le cours de ses pensées. Il eut de vagues sourires, qu'on eût pu croire adressés aux éclats d'un bouchon de carafé traversé d'un rayon du jour, ou à la fumée qui montait en spirale de la soupière pour se perdre dans la mousseline de la suspension. Et quand Justine s'approcha, maigre et digne, une assiette à la main :

—Justine, demanda-t-il, est-ce que les Malestroit ont des parents riches ?

=Tout ce qu'ils sont de Malestroit, répondit-elle, c'est riche à peu près comme moi, qui n'ai rien... M. Claude y a donc été ?

—Oui, justine, et j'ai remarqué là une jeune fille. Tu ne sais pas son nom ?

La vieille servante, qui avait toujours eu, pour la vertu de son jeune maître, une sollicitude un peu farouche, le regarda d'un air défiant.

—Blonde, continua-t-il avec du rouge à son chapeau. Tu ne sais pas ?

–S'il fallait connaitre à présent toutes les jeunesses qui courent les rues ! fit-elle, avec un mouvement d'humeur, en changeant l'assiette de Claude.

- Mais elle ne courait pas, celle-là, Justine : elle attachait des piquets de roses et de feuillage aux draps du petit Jean. M. Lofficial lui a parlé !...

—Ça sera peut-être une demoiselle du bureau de bienfaisance ! grommela Justine.

Elle emporta la soupière, leva les yeux vers le portrait de son ancienne maitresse, ce qui était sa façon de les lever au ciel, et s'en alla, d'un pas glissant, vers son royaume.

"Ma pauvre justine, songea Claude, je n'ai jamais si bien saisi ton complet défaut de poésie et de sentimentalité. Tu es fermée à l'idéal, bien que tu aies le cœur tendre. Non, cette jeune fille n'est pas venue là au nom d'une administradion ! Elle a été conduite par sa piété et par sa pitié, peut-être aussi par le souvenir de quelque ancienne charité faite aux parents. Rien n'attache comme d'avoir donné. Elle était aimable, cette enfant. La douceur de ses yeux qui ne m'ont pas regardé, et de cette voix qui ne m'a pas parlé, m'est demeurée présente. Je demanderai à M. Lofficial..."

Comme il achevait ce monologue, Justine rentra. Elle avait deux mouvements, en tout occasion, dont le premier était hargneux, et le second repentant et attendri. Elle revint donc, posa quelque chose sur la table, et dit :

—Après ça, votre demoiselle, cela pourrait bien être mademoiselle Thérèse Maldonne, une petite dont le père empaille pour le musée. Je me rappelle qu'elle a été marraine chez les Malestroit, après que M. Lofficial a eu passé par la. Car, vous savez, ça n'a pas toujours été droit dans la maison. Enfin, suffit. Il ne faut pas dire du mal des gens.

Claude n'insista pas, malgré le mystère qui enveloppait les révélations de Justine. En poussant plus loin ses questions, il eût éveillé les soupçons de la vieille servante, dont il avait, en bon célibataire, une certaine crainte révérencielle.

Après le dîner, au lieu de sortir, comme il avait coutume de le faire, il manta dans sa chambre, qui ouvrait sur les jardins. Il n'éprouvait aucun besoin de marche ou de distraction. Quelque chose d'ému subsistait en lui, et l'attrait aussi de ce monde des petites gens, de la misère de la mort même, qu'il avait côtoyé longtemps sans le voir, et qui s'était révélé à lui, tout à coup, il ne savait comment. Quelle force l'avait conduit là, chez ces voisins en deuil ?

Il se mit à regarder par la fenêtre, vers la droite, les deux bandes de terre bien étroites, accolées à sa large cour pavée. La plus proche était celle des Malestroit, pillée, pelée par le pied des enfants, sauf un angle, tout au fond, où poussait une gerbe de chrysanthèmes autour d'un pigeonnier. La mère avait le goût de cette verdure pâle, qui s'étoilait, en automne, de grandes fleurs brunes. On la voyait souvent, à pareille heure, traverser le jardin, menue et encore un peu jolie, avec un pichet d'eau qu'elle portait à ses chrysanthèmes, tandis que son mari se promenait, athlétique et rude, en fumant. Ils s'étaient aimés, parait-il. On racontait que Malestroit l'avait enlevée, quand il revint de son tour de France, bronzé comme un Catalan, et superbe comme un jeune dieu. Et c'était cela sans doute qu'avait voulu dire Justine. Pauvres gens ! Ce soir, ils ne sont pas sortis. La maison est close. Une lame de mince lumière, glissant par la fente de leur porte, se mêle à la lueur de la lune montante. Au delà, personne non plus, derrière la palissade. C'est le domaine du vannier, tout vert tout frais celui-là, ombragé d'un peuplier à larges feuilles et rempli de bottes d'osier debout et serrées les unes contre les autres, la pointe encore duvetée, et qui lui donnent un certain air de forêt. Tout le jour, hiver comme été, c'est là que travaille Colibry, un vieux très maigre, assis au pied de l'arbre, près de la cuve où trempent des baguettes blanches. Quant aux maisons, elles sont toutes deux pareilles, bien basses, ouvrant sur le faubourg, avec un toit long du côté du jardin, un de ces toits sur lesquels la pluie s'égoutte des demi-journées, et qu'affectionnent les pigeons, dont il y a des volées de part et d'autre... Les pigeons sont même la cause de querelles fréquentes entre le vannier et le charpentier en bateaux. Comment voulez-vous que les pigeons de Malestroit n'aillent pas quelquefois manger le grain avec ceux de Colibry ? Ils vivent sans cesse vis-à-vis les uns les autres. Le pigeonnier des uns, posé sur une perche, au bout du jardin de Malestroit, regarde précisément les deux boîtes pendues audessus de la porte de Colibry. Entre eux, compterait-on dix coup d'aile ? Ce ne sont pas les reproches de leurs maîtres qui empêcheront les affinités naturelles de se manifester, ni le superbe culbutant du charpentier de courtiser la fine pigeonne bizet du tresseur d'osier. Et parfois, on entend des phrases terribles : " C'est encore vous qui attirez mon culbutant, monsieur Colibry ? Je lui torderai le cou, à votre bizette ? " Dieu sait que le pauvre Colibry est absolument innocent dans l'affaire, mais il a peur de son ombre. Il ne se défend pas, et, quand il voit que les choses se gâtent, il disparait derrière son taillis... Pas de dispute, ce soir. Le deuil a mis entre eux sa paix profonde. La petite Yvonnette doit dormir auprés de la mère Colibry. Il fait tout nuit.

Claude regardait. Il se rappelait ces détails et d'autres qui, lentement, dans sa pensée, chantaient un refrain triste. Cela ressemblait aux sons de flûte, sortis on ne sait d'où, qui suivent le voyageur dans les nuits tièdes. Et, la curiosité aidant, il voulut retourner un instant chez les Malestroit.

Il s'arrêta, sans entrer, sur le seuil de la porte que le continuel pélerinage des gens du quartier avait tenue ouverte. Deux flambeaux, sur deux chaises de jonc, brûlaient à gauche et à droite du petit Jean. Le visage de l'enfant, plus pâle encore, demeurait doux et calme. Dans l'ombre, un berceau où dormait, sans souci de la mort, le dernier né de la famille. Dans l'ombre aussi, formant des groupés à peine distincts, cernés de lumière douteuse, des parents, des amis, accourus après la journée de travail, la mère abîmée sur l'épaule de madame Colibry, et puis, dans la lumière des cierges, près du lit, le père, colossal, debout, les yeux fixés sur ce drap blanc d'où sortait la tête menue de son fils. De vagues étincelles d'or et d'argent bruni s'échappaient de la croix et des images piquées sur le linge, Les guirlandes de fleurs luisaient plus vaguement encore, et mêlaient leur parfum à l'odeur de la cire brûlée. Un recueillement sacré, le respect effrayé du mystère, la fascination de ce visage de douze ans, que tous ils contemplaient, les témoignages multipliés d'attentions populaires et naïves emplifsaient cette chambre d'une atmosphère pénétrante.

Mais Therèse n'était plus là.

IV

Claude habitait de nouveau la Coudraie depuis trois semaines. Les affaires lentes et absorbantes de la campagne, la rentrée des blés et des avoines, la promenade, quelques visites aux voisins, l'occupaient suffisamment. Il n'avait pas le temps de rêver. Si l'image de Thérèse lui était apparue, c'était rapidement, sans qu'il eût le loisir d'y arrêter son esprit. Elle ne lui avait pas semblé d'un autre ordre que le souvenir d'un coin de forêt, de la frondaison retombante d'un groupe d'arbres ou l'une pente verte au bord d'une source. Il n'en avait retenu qu'une impression fugitive d'ombre et de fraicheur. Rien de plus. Mais il faut compter avec les heures d'inaction.

Une après-midi que tout se taisait, et faisait la sieste autour de lui, les gens des fermes, les bœufs essoufflés de chaleur cherchant l'abri des haies, les oiseaux dont aucun ne se risquait dans l'espace, les feuilles même, ternies par le grand soleil qui buvait la sève, il lisait devant sa fenêtre ouverte. S'il ne somnolait pas, il se sentait cependant l'âme plus molle que de coutume. Tout à coup, sur l'acacia, en face, un écureuil surgit. Accroupi sur une maîtresse branche, les oreilles droites et terminées par une flamme de poils roux, il regardait. Claude fit de même, et, presque en même temps, la pensée de Thérèse s'offrit à lui.

" Si je tuais l'écureuil, se dit-il, j'aurais un prétexte pour entrer chez M. Maldonne. Avec un peu de bonheur, je rencontrerais mademoiselle Thérèse. Je verrais au moins la maison qu'elle habite, le milieu où elle vit, quelque chose de plus que ce que je connais d'elle. Pourquoi pas ? "

La tentation devint si forte que le jeune homme étendit la main et saisit au crochet d'un portemanteau une carabine, avec laquelle, au temps des vendanges, il abattait des grives de vigne. Il appuya l'arme sur l'assise de la fenêtre. L'écureuil tourna sa tête futée, comme pour fuir. Claude pressa la détente, et se redressa aussitôt. De la jolie bête de tout à l'heure, il ne restait qu'un paquet de poils, pendu par les pattes de derrière à la branche de l'acacia. En trois bonds, poussé par l'ivresse d'un coup heureux, comme un chassenrde quinze ans, le jeune homme fut au pied de l'arbre. Le sang coulait de la blessure, à gouttes rouges et lentes, roulait sur le cou, perlait au bout de l'oreille agitée à chaque fois d'un frisson et tombait sur l'herbe en taches que buvait la terre. Claude se trouvait affreusement cruel. Une pitié comme une souffrance humaine aurait pu la faire naitre, s'emparait de son esprit. Les pattes qui retenaient l'animal, tremblantes d'un spasme de mort, se desserraient par degrés, et, tout à coup, ressaisissaient la branche. Et les petits ongles blancs criaient sur l'écorce. Ils lachèrent enfin.

La bête enveloppée dans un journal, Claude eut bientôt fait d'oublier le meurtre. Il pressentait une aventure. Laquelle ? Comment la nouer ? Parlerait-il à M. Maldonne ? Quelle sorte d'homme découvrirait-il en lui ? Arriverait-il jusqu'à Thérèse ? S'il parvenait à la revoir, quelle impression lui ferait cette jeune fille, dans un cadre tout différent de celui où elle lui était apparue ? Son imagination n'allait pas au delà de ce point. Il lui suffisait, pour secouer la monotonie de l'heure présente, de ce très simple et très innocent projet : se faire présenter à une enfant encore mystérieuse et qui lui avait plu.

Vite, il monta dans une chambre voisine de la sienne, pour feuilleter un vieux Buffon relié en veau, avec des aquarelles pâles, délices de sa jeunesse. Il se remit en mémoire des noms de tribus, de familles et d'espèces, relut des passages dont la sonorité lui était encore familière, et, préparé de la sorte à son entrevue avec l'ornithologiste, partit pour la ville, dans sa carriole anglaise.

Vers quatre heures, il se présentait, son paquet sous le bras, dans la cour du musée, vieil édifice du XVe siécle, en pierre toute dentelée par l'homme et toute brunie par le temps. Le concierge eut l'air étonné de voir quelqu'un.

A continuer

ENCORE DE L'OR.

Découverte d'un nouveau filon à Cobalt.

Cobalt, . — Un filon rapportant $800 d'or à la tonne, dans une profondeur de 23 pieds de sol, vient d'être découverte au sud de la rivière de Montréal, près de Gilles Depot.. ..

A Washington

Une nouvelle ambassade de France.

Paris. — Parmi les premières questions qui seront débattues au début de la session prochaine du Parlement français, sera le projet de construction d'une nouvelle ambassade à Washington, sur le terrain acquis dans ce but.

Le gouvernement, demandera, une allocution suffisamment copieuse pour assurer la construction du dit édifice.

pour les cultivateurs. (suite.)

L'EGLISE ET LA FRANCE

Comme nous le savons, depuis longtemps la situation religieuse en France est à l'état de crise. Avec la récente encyclique de Pie X, elle entre dans une période aigue.

Cette encyclique réitère la condamnation déjà portée contre la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat et défend aux catholiques de se conformer aux ordres de cette loi relatifs aux associations cultuelles. Là est le conflit.

La dernière loi religieuse votée par le parlement français a deux objets principaux : elle abolit le Concordat, puis, dans ses dernières dispositions, elle prescrit les formes sous lesquelles les catholiques devront organiser leurs paroisses, leurs associations cultuelles. On a appelé le tout loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le pape répond dans son encyclique que c'est bien plutôt une loi d'oppression. En effet, il semble évident que les associations cultuelles, telles que prescrites par le gouvernement, pourraient devenir un moyen de persécution entre les mains des ennemis de l'Eglise. Certains faits récents l'ont malheureusement prouvé.

Que va-t-il advenir ? Après la défense du chef de l'Eglise, les fidèles ne peuvent s'organiser sous les formes réglées par la loi. Le gouvernement va-t-il tolérer d'autres associations ? S'il ne le fait pas, s'il n'intervient pas un nouvel arrangement entre l'Etat et l'Eglise de France, le pays va se trouver pratiquement en interdit. Les *fidèles seront privés de l'usage des* églises qui sont la propriété du gouvernement depuis les confiscations de la Révolution. Ils n'auront même pas la liberté de se constituer en paroisses pour acquérir d'autres églises et y pratiquer le culte de leur foi. Car il semble que la loi française n'admette pas d'autres associations cultuelles que celles qui sont prescrites par la loi de séparation. Et c'est là que cette loi nous apparait une loi d'oppression.

Les dépêches nous disent que l'attitude du pape est blâmée par tous les groupes non-catholiques. Les fidèles sont unanimes à l'accepter.

Ce n'est pas la première fois que l'autorité civile vient en conflit avec la religion en France, mais jamais la lutte n'a eu la gravité qu'elle présente aujourd'hui. Le gouvernement est entre les mains de l'élément incrédule qui veut la déchristianisation de la France. Cet élément semble bien être la majorité des électeurs français.

L'état de choses actuel est le résultat d'une campagne habilement conduite. Les sectaires impies ont préparé de longue main ce tournant de la route où ils espéraient se saisir de la fille ainée de l'Eglise. Les membres de la famille catholique espèrent encore la victoire définitive.

Nous ne sommes pas en état de juger plus en détail la situation créée par l'encyclique du pape. Il n'y a guère en Canada, croyons-nous, personne qui connaisse assez bien les choses de France pour prévoir les événements même prochains.

Nous constatons seulement que l'opinion catholique au Canada forme des voeux ardents pour la victoire définitive de l'Eglise en France, et qu'elle a pleine confiance en la sagesse du Saint-Siège : Rome a parlé ; la cause est entendue.

Le Temps.

Les ouvriers aux récoltes.

Le nombre total atteindra 18,000.

Winnipeg, 21 — Trois mille cinq cents ouvriers sont arrivés de l'Est ce matin sur cinq convois spéciaux et ils seront distribués dans toute la province Le plus grand nombre des hommes, apprenant que la majorité des ouvriers s'étaient embarqués pour les différents points sur la ligne principale ont fait changer leurs billets, afin d'aller sur les embranchements, où ils croient pouvoir obtenir de meilleurs gages. Les autres se sont embarqués sur le Canadian Northern et se sont dirigés vers le sud-ouest, qui jusqu'ici avait été négligé. Le nombre total des arrivés est un peu au-dessus de ce qu'on s'attendait et il est possible qu'avant la fin de la saison le nombre total de ceux arrivés s'élèvera à dix-huit mille.

En Algérie, il y a encore, pour certaines religions, des "pleureuses" qui assistent aux mises en tombeau. En ces cérémonies funèbres, elles simulent un chagrin profond. Dernièrement quelqu'un s'en allait trouver une "pleureuse" et lui demandait son concours.

—Impossible, répondit-elle.

—Pourquoi ?

—Je ne puis pleurer aujourd'hui : j'ai perdu mon mari !

Chronique Locale

La semaine dernière en a été une de grande activité pour les fermiers. Cette saison des récoltes est celle pendant laquelle nos cultivateurs donnent leur plus fort "coup de collier." Il n'y a pas de temps à perdre : si le grain est mûr il faut qu'il soit coupé et mis en meulons (stacks) au plus vite. S'il est vrai que les cultivateurs de l'Ouest ont du bon temps tout le reste de l'année, on pourrait peut-être dire qu'il le gagne durant la saison des récoltes.

Les récoltes sont bonnes dans tout l'Ouest. En plusieurs endroits le grain a été très légèrement endommagé par la gelée, la semaine dernière.

Un "old timer" du district, M. J. L. McDonald, de Stony Plain, est mort subitement vendredi dernier, à Edmonton.

On parle beaucoup de ce temps-ci de la décision qu'a prise le Conseil-de-Ville de vouloir empêcher le C. P. R. de construire son pont à niveau élevé dans l'ouest. Quoique il eût été de beaucoup préférable que le C. P. R. eut fait son entrée à Edmonton par l'est, nous croyons qu'il est maintenant trop tard pour l'y forcer. En effet, le C. P. R. a obtenu la permission des deux villes, Edmonton et Strathcona, de construire un pont à niveau élevé à l'ouest. Déjà les travaux préliminaires d'arpentages ont été faits et beaucoup de terrain a été acheté—pas pour des prières.

La question du site des futures bâtisses du parlement reste au "stand pat." De moins en moins parle-t-on du site à l'ouest de Groat Estate ; la rumeur veut maintenant que le terrain du vieux fort ait été acheté par le gouvernement. Il n'y a toutefois aucun moyen de savoir d'une manière définitive quel choix notre cabinet a fait.

Lundi a eu lieu la rentrée des classes. De tous les coins les enfants sont accourus, après le repos prolongé des vacances, pour recommencer le "rude" labeur des écoliers. L'assistance a augmentée dans la plupart des classes, et tous les élèves ne sont pas rendus encore, car il y a toujours des retardataires, là comme ailleurs.

A tous ses petits amis des écoles le COURRIER DE L'OUEST souhaite courage et succès, deux choses qu'il est facile d'obtenir. Pour le courage, d'abord, il ne s'agit que de *vouloir* et on est courageux ; et si on est courageux, si on travaille bien, si on étudie, le succès ne peut manquer. Aux vaillants, aux courageux, le COURRIER promet de jolies étrennes au jour de l'an. Nous en reparlerons ; en attendant, qu'on étudie bien afin de ne pas être pris par surprise.

Un *freighter*, qui fait le trajet d'Edmonton à Fort Vermillion, et vice versa, pour le compte de la maison Révillon, est arrivé vendredi dernier avec un lot de fourrures venant de la Rivière la Paix, représentant une valeur de quelques $40,000.

Cela n'est cependant qu'une petite partie du commerce annuel de la maison Révillon.

Le fameux arrangement entre la ville et le Grand Tronc Pacifique a été de nouveau discuté au Conseil, et approuvé, pour de bon cette fois. Deux échevins seulement se sont opposés à l'adoption de cet arrangement, MM. Picard et Bellamy.

Lundi, fête du travail, aura lieu la grande célébration organisée par les corps de métiers de la ville. Il y aura une grande procession le matin et l'après-midi des courses et jeux de toutes espèces sur les terrains de l'Exposition.

M. J. N. Pomerleau, propriétaire de l'Hôtel Richelieu, est parti mardi soir pour un voyage de quelque temps dans la province de Québec.

Nos joueurs de base-ball sont allés jouer à Calgary, samedi, lundi, et mardi et ont remporté deux parties sur les trois.

La construction continue d'être très active. Pour le mois courant les permis accordés dépassent le million. Jusqu'à lundi matin le total atteignait $1,199,905. Cela porte le total pour l'année courante jusqu'à cette date, à *au-delà de $2,000,000.*

Comme on peut le voir Edmonton grandit avec une rapidité qui tient du prodige. Depuis le printemps des rues entières sont, pour ainsi dire, sorties de terre. Des gens de la ville qui ont passé l'été en dehors, ne peuvent comprendre comment on a pu construire autant de bâtisses en si peu de temps. Comment voulez-vous que les étrangers qui ne viennent ici que d'année en année, ne soient pas émerveillés, et surtout, comment voulez-vous que nous qui voyons ce progrès sans exemple dans l'histoire d'aucun pays, ne soyons pas enthousiastes de notre ville qui, de village d'il y a une couple d'années, sera une des plus grandes cités du Canada avant qu'il soit dix ans.

Edmonton aura la visite du Gouverneur-Général et de son escorte, probablement à la fin de cette semaine. Le comte Grey arrivera, s'il n'y a pas de changement dans l'itinéraire de son voyage à travers le Canada, samedi soir et passera le dimanche ici. Il partira ensuite pour Calgary, Banff, Nelson, Victoria et Vancouver, où il assistera à la convention forestière le 25 de septembre.

Nous avons eu la semaine dernière la visite du Rév. P. Dugas, supérieur du collège de St. Boniface, qui a fait le sermon de la grand'messe dimanche matin.

Un train de fret, venant de Calgary, a déraillé à peu près dix milles au sud de Strathcona, vendredi dernier. Heureusement, il n'y a eu aucune perte de vie, mais les pertes matérielles sont considérables. La voie a été brisée sur une longueur d'au moins 100 verges. Une dizaine de wagons sont roulés dans le fossé, de chaque côté de la voie. Cet accident fait que tous les trains entre Calgary et Edmonton arrivent en retard aux deux points.

On annonce que la représentation d'Alberta et Saskatchewan, au parlement d'Ottawa, sera portée à dix députés pour chaque province, au lieu de cinq.

Cela serait le résultat de l'augmentation de la population.

Ce soir, jeudi, demain et samedi soir auront lieu des joûtes de baseball entre le club de Calgary et celui d'Edmonton, sur les terrains de la Deuzième rue.

Ces deux clubs se rencontreront de nouveau lundi après-midi, sur les terrains de l'Exposition, lors de la célébration de la fête du travail.

Les nouveauxarrivés sont très nombreux. Nous sommes heureux de remarquer que le nombre de compatriotes qui viennent nous rejoindre chaque semaine, augmente sensiblement. C'est là un des résultats apportés par la fondation de notre journal, qui va au loin dire que nous sommes ici en nombre respectable, que nous vivons bien et que nous avons encore de la place pour les *compatriotes avides de se faire un " chez-nous "* confortable et d'amasser un peu de galette pour les vieux jours....

On a commencé la semaine dernière les travaux de construction de l'édifice du Y. M. C. A., qui sera situé sur la rue May, en face de l'avenue Howard.

Le temps est aux courses. C'est du moins ce que s'imaginent les chevaux d'Edmonton, qui ne demandent pas la permission aux cochers pour prendre l'épouvante. Durant la semaine, une dizaine d'attelages ont pris l'épouvante et, bien qu'il n'y ait pas de fatalités à enregistrer, plusieurs personnes l'ont échappé belle.

Paraît que certains chevaux ne s'habituent pas tout de suite aux tuftufs des autos.

Vendredi et samedi le vent a soufflé joliment par ici, et on a vu plusieurs courses au chapeau, de par les rues de la ville...

Le télégraphe nous apporte la nouvelle que Monsieur J. Auguste Lessard, d'Edmonton, maintenant en Province de Québec, s'est choisi une moitié là-bas et a conduit à l'autel, mardi, Mademoiselle C. Fortier.

Monsieur et Madame Lessard arriveront à Edmonton vers le 5 septembre, en pleine *lune de miel.*

Au Manitoba, on a commencé à battre. D'après les premiers rapports le rendement du blé serait de 38 *minots de l'acre.*

Dans la ville, et au dehors, la propriété foncière continue de se vendre à des prix toujours plus élevés.

Plusieurs spéculateurs étrangers sont actuellement dans nos parages.

Edmonton aura la visite du club de *baseball* de Winnipeg, les fameux "*Maroons*," comme on les appelle, au commencement de septembre. Quoique nos joueurs ne le disent pas trop haut, ils ont bonne confiance de pouvoir donner une leçon aux amis de Winnipeg. Nous leur souhaitons.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la réclame de Gariépy & Lessard, en première page. Ces messieurs viennent de recevoir une importante consignation du fameux tabac canadien manufacturé "Valiquette," de même qu'un lot de tabac en feuille et une trentaine de mille cigares.

Holà ! les fumeurs, c'est le temps de vous approvisionner.

Morinville

C'est parce que nous avons été mal renseignés que nous avons dit qu'il y eut sauterie à la noce de M. Wilfrid Meunier. Les bonnes vieilles chansons canadiennes et joyeuses causettes ont fait les frais de la fête et l'on s'amusa ferme.

M. Ant. Giroux vient de vendre son lot à Gariépy & Gariépy, d'Edmonton, pour la jolie somme de $500. Ce lot est situé le long de la ligne du chemin de fer, et a été acheté dans le but de construire un élévateur. Les travaux de construction commenceront bientôt.

Le prix des propriétés monte tous les jours. En avant!

L'ouverture de la chasse nous amène beaucoup de visiteurs. Il faut dire aussi qu'au Lac des Œufs il y en a du canard. C'est le rendez-vous d'un grand nombre d'amateurs de chasse d'Edmonton et d'un peu partout.

La semaine dernière M. Emmanuel Rivet a été frappé par un de ses chevaux, d'une manière assez rude. Il a été au repos pendant quelques jours. Maintenant il va mieux.

Mme Jos. Caron vient de donner naissance à une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Anne-Béatrice. Parrain et marraine, Adélard Caron et son épouse.

Mardi dernier MM. L. Boudreau et F. Perron de St-Albert étaient de passage ici pour *affaires importantes.*

Les travaux de réparation au couvent sont poussés avec activité, sous la direction de M. John Gross. Cependant ils ne seront pas terminés pour le 1er septembre. L'ouverture des classes est donc forcément remise à la mi-septembre. Nous aurons maintenant un joli couvent. Les Sœurs pourrons recevoir des pensionnaires et demi-pensionnaires et à des conditions faciles. L'anglais et le français est enseigné dans des cours tout à fait séparés. Des leçons de musique, de dessins, etc., sont aussi données.

M. J. H. Gariépy, marchand, et son fils Wilfrid, avocat, d'Edmonton, étaient ici dimanche dernier.

M. et Mme Leo Savard, d'Edmonton, sont en promenade pour quelques jours chez M. S. Chaput.

Pauvres canards ! Au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, de tous les côtés ils rencontrent le plomb meurtrier lancé par nos nemrods, qui se comptent par centaines depuis l'ouverture de la chasse.

La position de commissaire des Travaux Publics de la ville est encore vacante. Parmi les candidats à la position on parle de M. W. G. Pace, surintendant local du C. N. R. Que ce soit M. Pace ou un autre qui soit nommé, peu nous importe, pourvu que ce soit un homme compétent ; mais qu'on nomme un commissaire, la ville en a besoin. Que diantre, ça ne devrait pas prendre une éternité à trouver l'homme qu'il faut. Il va peut-être falloir que le COURRIER fasse comme ses confrères et se mette à taper sur le Conseil-de-Ville...

Les ventes à l'encan au magasin de M. René Lemarchand continuent chaque soir de la semaine. Pour ceux qui voudrait se procurer quelques bons articles, de qualité supérieure, à des prix presque dérisoires. C'est une occasion superbe. Pour des razoirs, par exemple, on peut y faire des "bargains."

—Qu'est-ce que vous dites de ce conflit entre patrons et ouvriers boulangers ?

—C'est surtout là qu'il vaudrait des gens rassis...

—Croyez-vous que le syndicat trouve une solution ?

—Hum !... J'ai peur qu'il ne fasse quelque brioche.

Marché d'Edmonton

PAILLE	$4. la ton.
FOIN	$ 10. à $16.
MIL	$12. à $16.
AVOINE	20 à 25cts.
PAILLE	$4.
OEUFS	20 à 22½cts.
BEURRE	12½ à 20cts.
CHARBON	$3.50 à $4.
PATATES	40 à 50cts.

Petites Annonces

On demande — Un jeune homme pour apprendre le métier d'imprimeur. S'adresser au COURRIER.

On demande — Une jeune fille pour apprendre le métier de compositeur-typographe. S'adresser au COURRIER.

On demande — de centaines d'hommes et de femmes, tout de suite. Ouvriers, mécaniciens, gens de métier, etc. Positions permanentes. S'adresser à : Edmonton Agencies, 746 Première Rue, Edmonton, Alta.